



Bulletin Officiel

N°7629 Jeudi 11 juin 2026

www.cmf.tn31^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	2
INFORMATION DU CMF PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES : PRECISIONS SUR L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES FAITS SUSCEPTIBLES DE METTRE EN PERIL LES INTERETS DES SOCIETES OU DES INVESTISSEURS	8
INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025	12
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	16

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-	18
---	----

COMMUNIQUEES DE PRESSE

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES – SOTRAPIL	19
SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES - SAH	20
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	21

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 08/06/2026)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

- SOPROPHA
- AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN & SERVICE –ARTES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

- AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN & SERVICE -ARTES

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيحات بشأن المعلومات البيئية والاجتماعية والحوكمة الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة على مستوى الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية

في إطار مواصلة هيئة السوق المالية لجهودها الرامية إلى دعم شركات المساهمة العامة في الوفاء بواجبات الإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وذلك على ضوء البلاغ الصادر عنها بتاريخ 25 ديسمبر 2025، وبالاستناد إلى مخرجات الملتقى الذي نظّمته الهيئة بالتعاون مع هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يوم 22 جانفي 2026 حول واجبات الإفصاح المرتبطة بعوامل الاستدامة ومتطلبات آلية تعديل الكربون على الحدود، وما تم تسجيله من استفسارات خلاله، تُصدر الهيئة هذا البلاغ التكميلي قصد تقديم توضيحات إضافية بشأن متطلبات الإفصاح ذات الصلة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، الواجب تضمينها ضمن القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025.

وتهدف هذه التوضيحات إلى مرافقة شركات المساهمة العامة في حسن تطبيق الإطار المحاسبي الجاري به العمل. كما يندرج هذا التمشي في إطار مقارنة تدريجية تواكب السياق الانتقالي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025، دون أن يترتب عنه إحداث أية التزامات جديدة ذات صبغة معيارية.

وفي هذا الإطار وتماشيا مع مهمتها في حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية وتعزيز شفافية السوق المالية، تذكر الهيئة أن الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية لشركات المساهمة العامة يجب أن تتضمن قسما مخصصا للمعلومات ذات الأهمية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة عندما يكون لهذه العوامل، تأثير محتمل ذو أهمية على الوضعية المالية أو الأداء المالي أو استمرارية النشاط أو آفاق الشركة وذلك بناء على تقييم للمادية المالية وفقا للإطار المرجعي للمحاسبة كما هو منصوص عليه بالأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. وفي هذا السياق، يمكن للشركات الاعتماد على مبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2 عند إعداد هذا القسم، وذلك مع التقيد بأحكام الإطار المرجعي للمحاسبة.

وينبغي أن يشمل هذا القسم على الأقل على المحاور التالية:

أ. **نمط الحوكمة:** وصف الهياكل والأدوار والمسؤوليات في مجال الإشراف والتسيير الخاصة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، بما في ذلك مشاركة أجهزة الحوكمة، وذلك بقدر ما تساهم هذه العناصر في تقييم إدارة المخاطر البيئية والاجتماعية والحوكمة التي قد يكون لها أثر مالي ذو أهمية.

ب. **الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة:** عرض التوجهات الاستراتيجية للشركة في هذا المجال بقدر ما يكون لهذه التوجهات أثر ذو أهمية على الفرضيات المحاسبية أو الآفاق أو المجاميع الرئيسية في القوائم المالية، ووصف مدى ترابط الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل المذكورة مع الاستراتيجية الشاملة، وعند الاقتضاء، الأهداف المحددة.

ت. **إدارة المخاطر والفرص:** تحديد وتحليل المخاطر والفرص المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة ذات الأهمية بالنظر الى تأثيرها المحتمل على الوضعية المالية أو الأداء أو آفاق الشركة.

ث. **مؤشرات كمية و/أو نوعية:** الإفصاح، عند الاقتضاء، عن مؤشرات كمية و/أو نوعية ذات أهمية في تقدير الشركة وذلك على ضوء تحليل المادية المالية. وبالنسبة لهذا المحور الأخير المتعلق بالمؤشرات الكمية و/أو النوعية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، تقوم الشركات باختيارها على أساس تقييمها للمخاطر وللمادية المالية، وفقا لمبدأي الأهمية النسبية والتوازن بين المنافع والتكاليف المنصوص عليهما في الإطار المرجعي للمحاسبة. مع التذكير في هذا الإطار بأن عدم نشر المؤشرات المذكورة لا يُعدّ في حد ذاته تقصيرا، طالما كانت الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية هذه المؤشرات في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية، وفي ضوء مستوى نضج أنظمة المعلومات بالنظر لوضعية الشركة.

وتجدر الإشارة الى أنه فيما يتعلق بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، وباعتبار أن السنة المحاسبية 2025 تُعتبر أول سنة لبدء سريان متطلبات الإفصاح المذكورة، فقد اعتبرت الهيئة هذه الفترة على أنها **مرحلة انتقالية**. وفي هذا الإطار، وتقديرا لأن بعض الشركات قد لا تمتلك بعد أنظمة معلومات أو بيانات ناضجة بالكامل تمكنها من إنتاج مؤشرات كمية كاملة وموثوقة، فإنه يُسمح لها بالاكْتفاء بالإفصاح بالمعلومات النوعية ذات الصلة والتي تهدف إلى وصف المنهجية المعتمدة لإدارة العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، والإجراءات المتخذة، وآليات الحوكمة وإدارة المخاطر الجارية وضعها أو تطويرها، وكذلك الجدول الزمني المحدد للتنفيذ التدريجي للإفصاح بالمؤشرات الكمية.

ويكرس هذا التمشي المعتمد من قبل الهيئة مبدأ "الامتثال أو التبرير" الذي يهدف إلى مرافقة الشركات في رفع مستوى نضجها التدريجي في إعداد الإفصاحات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، دون المساس بمبادئ المادية المالية والنسبية والصورة الوافية. وتحدد الشركة عند الاقتضاء، البنود الرئيسية في القوائم المالية التي قد تتأثر حسب تقديرها بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، واسترشاداً بمبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2.

وفيما يخص المعلومات المتعلقة بآلية تعديل الكربون عند الحدود المعنية بالإفصاح ضمن الإفصاحات المتعلقة بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، تقم الشركات المعنية بهذه الآلية، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، ما إذا كان تعرضها لآلية تعديل الكربون عند الحدود من شأنه أن يكون له أثر مالي ذو أهمية على وضعيتها وادائها المالي أو نشاطها أو افاقها المستقبلية.

ولا يمكن اعتبار عدم الإفصاح عن مؤشرات حول تعرض الشركة لهذه الآلية، في حد ذاته، تقصيراً، طالما أن الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية المؤشرات المذكورة في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية وبالنظر إلى مستوى نضج أنظمة المعلومات. وفي هذه الحالة، يمكن أن تكون المعلومات المتعلقة بهذه الآلية التي يتم الإفصاح بها ذات طبيعة نوعية في الغالب وذلك تكريماً لمبدأ "الامتثال أو التبرير" المعتمد من قبل الهيئة، وتتعلق هذه المعلومات بوصف منهجية تحديد التدفقات المعنية، وإجراءات الشركة التي هي بطور الإنجاز، والجدول الزمني المحدد للامتثال التدريجي.

وتشدد الهيئة على ضرورة قيام شركات المساهمة العامة بتعزيز منظومات الحوكمة وإدارة المخاطر والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة تدريجياً، بالتنسيق الوثيق مع مراقبي حساباتها، لضمان جودة وموثوقية وملاءمة المعلومات المقدمة إلى السوق.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR
LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Dans le prolongement du communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025, relatif aux informations à fournir au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, par les sociétés faisant appel public à l'épargne, concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et suite au colloque organisé par le CMF en collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie le 22 janvier 2026 sur ce thème et aux interrogations posées par les participants audit colloque, le CMF souhaite apporter les précisions suivantes quant à ses attentes en matière d'information financière liée à la durabilité.

Les présentes précisions ont pour objet d'accompagner les sociétés faisant appel public à l'épargne dans l'application du cadre comptable existant. Elles s'inscrivent dans une logique transitoire pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et ne créent pas, à ce titre, d'obligations nouvelles de nature normative.

Conformément à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et de renforcement de la transparence du marché financier, le CMF rappelle que les notes annexes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne doivent comporter une section dédiée aux informations financières significatives liées aux facteurs ESG.

Cette information est fournie, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, lorsque ces facteurs sont susceptibles d'influencer de manière significative la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives de la société.

À cet effet et pour l'élaboration de cette section, les sociétés peuvent s'appuyer sur les principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2, dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité.

Cette section devrait au moins couvrir les quatre axes suivants :

a. Mode de gouvernance :

Description des structures, rôles et responsabilités en matière de supervision et de pilotage des enjeux ESG, y compris l'implication des organes de gouvernance dans la mesure où ces éléments contribuent à l'appréciation de la gestion des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

b. Stratégie ESG :

Présentation des orientations stratégiques de la société en matière ESG, de leur articulation avec la stratégie globale et, le cas échéant, des objectifs fixés dans la mesure où ces orientations stratégiques ont une incidence significative sur les hypothèses comptables, les perspectives financières ou les principaux agrégats des états financiers.

c. Gestion des risques et opportunités :

Identification et analyse des risques et opportunités ESG matériellement significatifs au regard de leur incidence potentielle sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Communication, le cas échéant, d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont identifiés à l'issue d'une analyse des risques et de la matérialité financière, conformément aux principes d'importance relative ainsi qu'à l'équilibre entre coûts et avantages consacrés par le cadre conceptuel de la comptabilité.

L'absence de publication d'indicateurs ne saurait, à elle seule, constituer un manquement, dès lors que la société est en mesure d'en justifier le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information au regard de sa situation spécifique.

Pour les états financiers clos au 31 décembre 2025, l'information ESG fournie dans les notes aux états financiers, s'inscrit dans une **phase transitoire**. Lorsque les sociétés ne disposent pas encore de systèmes d'information ou de données suffisamment matures pour produire des indicateurs quantitatifs complets et fiables, elles peuvent recourir à une information qualitative pertinente. Cette information qualitative vise à décrire la démarche ESG adoptée par la société, les actions engagées, les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en cours de déploiement, ainsi que le calendrier envisagé pour la mise en place progressive d'indicateurs quantitatifs.

Cette approche relève d'une logique de « Comply or Explain » visant à accompagner les sociétés dans une montée en maturité graduelle du reporting ESG, sans remettre en cause les principes de matérialité financière, de proportionnalité et d'image fidèle. Le cas échéant, la société indique les principaux postes des états financiers susceptibles d'être affectés par les enjeux ESG, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité et, à titre d'orientation, aux principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

En ce qui concerne l'information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, les sociétés concernées par ce Mécanisme, apprécient conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, si leur exposition au dispositif MACF est de nature à avoir une incidence financière significative.

L'absence de publication d'indicateurs sur cette question, ne saurait constituer un manquement dès lors qu'elle est justifiée par le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information. Dans ce cas, et dans le cadre de la logique de « Comply or Explain » adoptée pour l'exercice 2025, l'information relative au MACF peut revêtir un caractère principalement qualitatif, visant à décrire la démarche d'identification des flux concernés, les travaux engagés et le calendrier envisagé pour la mise en conformité progressive.

Le CMF invite l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer progressivement leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting relatifs aux facteurs ESG, en étroite coordination avec leurs commissaires aux comptes, afin de garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des informations communiquées au marché.

بلاغ هيئة السوق المالية

واجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة تجاه هيئة السوق المالية: توضيحات بخصوص الإعلام بالحالات التي من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركات أو حاملي أوراقها المالية

في إطار اضطلاع هيئة السوق المالية بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وكل توظيف للأموال عن طريق المساهمة العامة، وذلك طبقاً لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، تقدّم الهيئة التوضيحات التالية بخصوص نطاق تطبيق أحكام الفصل 3 سادسا من القانون سالف الذكر، والمتعلقة بواجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة.

ويهدف هذا التوضيح إلى ضمان فهم موحد وتطبيق سليم وفعلي للأحكام القانونية المذكورة، التي تُلزم مراقبي الحسابات بإعلام هيئة السوق المالية بكل أمر من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية، وذلك فور علمهم بها أثناء مباشرتهم لمهامهم.

وفي هذا الإطار، تعتبر هيئة السوق المالية أنّ الوقائع والوضعيات التالية تُعد، على سبيل المثال لا الحصر، من الحالات التي تستوجب الإعلام المنصوص عليه بالفصل 3 سادسا المشار إليه:

- أي خرق أو مخالفة جسيمة للأحكام التشريعية أو الترتيبية أو الإدارية المنظمة لنشاط الشركة؛
- وجود مخاطر أو شكوك جدية من شأنها المساس باستمرارية نشاط الشركة؛
- وجود مراقبي الحسابات في وضعية استحالة تنفيذ مهامهم، وفقا لأحكام الفصل 268 من مجلة الشركات التجارية؛

- حالات رفض التصديق على الحسابات على معنى الفصل 269 من مجلة الشركات التجارية؛

- إبداء رأي مضمّن باحتراز، وخاصة في الحالات التي تتعلق فيها هذه الاحترازات بـ:

- ✓ المساس باستمرارية نشاط الشركة أو ديمومتها؛
- ✓ بنود بالقوائم المالية يكون أثرها، منفردة أو مجتمعة، جوهريا بالنظر إلى معايير الأهمية النسبية، ومن شأنه التأثير بصفة جوهرية على التقديم الوفي للوضعية المالية أو للأداء أو للتدفقات النقدية؛

- ✓ وجود احترازاا متكررة أو غير مساواة، أو متواصلة على مدى سنتين محاسبيتين أو أكثر؛
- ✓ عدم تكوين المدخراا الضرورية لتغطية المخاطر الجسيمة أو عدم احتساب خصوم هامة؛
- ✓ إنجاز معاملات ذات أهمية مع أطراف مرتبطة بشروط تفاضلية مقارنة بشروط السوق.

وتؤكد هيئة السوق المالية أن القائمة الواردة أعلاه لا تهدف إلى حصر أو تقييد نطاق واجب الإعلام، إذ يتعين على مراقب الحساباا، في إطار مسؤوليته المهنية وبصفته خبيرا مختصا، أن يقدر، بالنظر إلى خصوصياا كل مهمة وظروفها، وجود أي أمر أو وضعية، ولو لم يرد ذكرها صراحة ضمن الحالات المذكورة، من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية. كما تجدر الإشارة إلى أنه في حال وجود شكوك حول تقدير الوقائع أو الحالات الواجب الإعلام بها، يتعين على مراقب الحساباا التحلي بمبدأ الحيطة والحذر، والمبادرة بإعلام هيئة السوق المالية بالوقائع أو الوضعياا التي لم يتمكن من الحسم في شأنها.

وبخصوص إجراءا الإعلام، فإنه يعين على مراقبي الحساباا إعلام هيئة السوق المالية بأي وسيلة تترك أثرا كتابيا. وعندما تتعلق حالات الإعلام بإبداء رأي برفض التصديق على الحساباا أو بإبداء رأي مضمّن باحتراز، يتعين على مراقبي الحساباا مدّ الهيئة بجميع العناصر التوضيحية والبيانات اللازمة التي من شأنها تسهيل فهم الوقائع والحالات المعلم بها.

وإذ تذكر هيئة السوق المالية بأهمية الدور المحوري الذي يضطلع به مراقبو الحساباا في تكريس الشفافية وحماية المستثمرين، فإنها تدعو كافة المعنيين إلى الحرص على التقيد الصارم بواجباا الإعلام المذكورة أعلاه وبكافة الالتزاماا القانونية والترتيبية ذات الصلة، بما يساهم تعزيز شفافية السوق ودعم مقتضياا الثقة فيها.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Information du CMF par les commissaires aux comptes : Précisions sur l'obligation d'information sur les faits susceptibles de mettre en péril les intérêts des sociétés ou des investisseurs.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, telle que prévue par l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier (CMF) apporte des précisions relatives à l'application des dispositions de l'article 3 sexies de la loi susvisée, concernant l'obligation d'information du CMF par les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette démarche vise à assurer une application harmonisée, claire et sécurisée de ladite disposition légale, laquelle impose aux commissaires aux comptes de signaler immédiatement au CMF tout fait susceptible de mettre en péril les intérêts de la société concernée ou ceux des porteurs de ses titres.

À ce titre, le CMF précise que sont notamment considérés comme des faits justifiant l'information prévue par l'article 3 sexies précité, à titre indicatif et sans que cette énumération ne présente un caractère exhaustif, les situations suivantes :

- Toute violation significative des dispositions législatives, réglementaires ou administratives régissant l'activité de la société ;
- L'existence d'un risque ou d'un doute sérieux concernant la continuité de l'exploitation ;
- Les situations d'impossibilité pour les commissaires aux comptes d'exécuter leurs missions, telles que prévues par l'article 268 du Code des sociétés commerciales ;
- Les cas de désapprobation des comptes au sens de l'article 269 du Code des sociétés commerciales ;
- L'émission d'une opinion assortie de réserves, notamment lorsque celles-ci portent sur :

- ✓ La mise en cause de la continuité d'exploitation ou de la pérennité de la société
- ✓ Un ou plusieurs postes des états financiers dont l'impact, individuel ou agrégé, est significatif au regard des critères de matérialité et affecte substantiellement la représentation fidèle de la situation financière, de la performance ou des flux de trésorerie ;
- ✓ L'existence de réserves récurrentes ou non régularisées, persistantes sur deux exercices consécutifs ou plus ;
- ✓ L'insuffisance manifeste de provisions pour risques majeurs ou la non prise en compte de passifs importants;
- ✓ Des transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions non conformes à celles du marché.

Il est rappelé que cette liste n'a pas vocation à limiter l'étendue de l'obligation de signalement. Il appartient au commissaire aux comptes, en sa qualité de professionnel avisé et sous sa responsabilité, d'apprécier, au regard des circonstances propres à chaque mission, si un fait ou une situation, même non expressément visé, est de nature à mettre en péril les intérêts de la société ou des porteurs de ses titres. En cas de doute, le principe de prudence doit prévaloir et conduire à l'information du CMF.

S'agissant des modalités pratiques, l'information du CMF par les commissaires aux comptes est transmise par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite. Lorsque les faits signalés se rattachent à l'émission d'une désapprobation des comptes ou à l'émission d'une opinion assortie de réserves, les commissaires aux comptes sont tenus de déposer auprès du CMF tout élément explicatif de nature à faciliter la compréhension des faits signalés.

Conscient du rôle central du contrôle légal des comptes dans la consécration de la transparence et la protection des investisseurs, le CMF invite les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à veiller au strict respect des obligations d'information susvisées, et ce dans un souci de transparence et de bon fonctionnement des marchés.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيح للمعطيات الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة صلب القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025 المتعلقة بالتحديات المناخية وبمعايير الحوكمة البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات

في إطار مشروعها الاستراتيجي المتعلق بالاستدامة، وعملا بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر وتعزيز شفافية السوق المالية، تؤكد هيئة السوق المالية حرصها على تعزيز مبادئ الإفصاح والشفافية لدى شركات المساهمة العامة، بما يمكّن المستثمرين من النفاذ إلى معلومات وجيهة وموثوقة وذات جدوى لاتخاذ القرارات الاستثمارية، وبالخصوص المعلومات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات.

وفي هذا السياق، وطبقا لأحكام الأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 والمتعلق بالإطار المرجعي للمحاسبة، تلقت هيئة السوق المالية انتباه شركات المساهمة العامة إلى أنّ العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات، متى كانت من شأنها التأثير على نشاط الشركة أو وضعيتها المالية أو أدائها أو آفاقها المستقبلية، تُعدّ من المعطيات الجوهرية التي يتعيّن الإفصاح عنها لفائدة المستثمرين. وتتسجم هذه المتطلبات مع مقتضيات المعايير الدولية للإفصاح المالي المتعلقة بالاستدامة، ولا سيما المعيار IFRS S1 المتعلق بالالتزامات العامة للإفصاح عن المعلومات المالية المرتبطة بالاستدامة، والمعيار IFRS S2 المتعلق بالإفصاح عن المعلومات المرتبطة بالتغيرات المناخية.

وعليه، تدعو هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة إلى تضمين صلب قوائمها المالية الفردية، والمجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، على مستوى الإيضاحات المرفقة بها، معلومات واضحة ووجيهة تتعلق بأهم العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة المرتبطة بنشاط هذه الشركات. ويتعين أن تشمل هذه المعلومات، على وجه الخصوص، المخاطر والفرص المحددة، وانعكاساتها الحالية أو المحتملة على الوضعية المالية، والأداء، واستمرارية النشاط، والآفاق المستقبلية، سواء كانت هذه المخاطر والفرص ناتجة عن نشاط الشركة ذاته أو عن أنشطة شركات المجموعة.

وتكتسي متطلبات الإفصاح المذكورة أهمية خاصة في ظل دخول آلية تعديل الكربون على الحدود (MACF) حيز النفاذ ابتداء من غرة جانفي 2026. وتتمثل هذه الآلية، التي أقرّها الاتحاد الأوروبي، في إرساء تسعيرة للكربون على المنتجات المستوردة إلى المجال الجمركي للاتحاد، تعادل تلك المفروضة على الشركات المنتجة المقيمة داخله، وهو ما من شأنه أن يترتب عنه انعكاسات محتملة على الشركات التونسية المصدّرة نحو الاتحاد الأوروبي، لاسيما من حيث التكاليف، والقدرة التنافسية، والولوج إلى الأسواق الأوروبية.

وفي هذا الإطار، تدعو هيئة السوق المالية الشركات الناشطة في القطاعات المعنية بآلية تعديل الكربون على الحدود، والتي تقوم بتصدير منتجاتها إلى الاتحاد الأوروبي، سواء بصفة مباشرة أو عبر الشركات التابعة لها، إلى تضمين صلب الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية الفردية، وعند الاقتضاء المجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، معلومات تمكّن المستثمر من تقدير آثار هذه الآلية.

ويتعين أن تتناول هذه المعلومات، بصفة خاصة:

- كيفية تحديد وتقييم المخاطر الخاصة بآلية تعديل الكربون على الحدود وإدماجها ضمن منظومة تسيير الشركة أو المجموعة؛

- الآليات والإجراءات الداخلية المعتمدة لضمان الامتثال لمتطلبات هذه الآلية، ولا سيما فيما يتعلق بقياس وحساب والتصريح بالبصمة الكربونية للمنتجات المصدرة؛

- تقييم الانعكاسات الحالية والمتوقعة لهذه الآلية على النشاط والوضعية المالية والأداء والقدرة التنافسية وأسواق التصدير والآفاق المستقبلية، سواء تعلق الأمر بالشركة ذاتها أو بشركات المجموعة.

كما تدعو هيئة السوق المالية كافة شركات المساهمة العامة إلى تعزيز منظومات الحوكمة والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وإلى التنسيق مع مراقبي حساباتها، بما يضمن جودة وأمانة ومطابقة المعلومات المنشورة، طبقاً لمقتضيات الإطار المرجعي للمحاسبة والمعايير المشار إليها أعلاه.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Dans le cadre de son plan stratégique en faveur de la durabilité et de sa mission de protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier réaffirme sa détermination à renforcer de manière effective la transparence des sociétés relevant de sa compétence en matière d'information sur la durabilité. Cette orientation répond à l'exigence fondamentale de fournir aux investisseurs toute information pertinente, fiable et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À ce titre et conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 relatif au cadre conceptuel de la comptabilité, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés que les facteurs ESG, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter notamment l'activité, la situation financière, la performance ou les perspectives des sociétés, constituent des informations essentielles devant être portées à la connaissance des investisseurs.

Cette exigence est également conforme aux prescriptions des normes internationales IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 relative aux informations à fournir sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Conseil du Marché Financier invite les sociétés faisant appel public à l'épargne à inclure, au niveau de leurs états financiers individuels et, le cas échéant, consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, dans les notes annexes y afférentes, une information claire et pertinente sur les principaux facteurs ESG auxquels elles sont exposées.

Ces informations doivent notamment couvrir les risques et opportunités ESG identifiés, ainsi que leurs effets actuels ou potentiels sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation et les perspectives d'avenir desdites sociétés, que ces effets résultent de leur propre activité ou de celle des entités comprises dans leur périmètre de consolidation.

Par ailleurs, ces exigences d'information revêtent une importance particulière dans le contexte de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2026, du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Le MACF est un dispositif mis en place par l'Union européenne visant à instaurer, une tarification du carbone applicable aux produits importés sur son territoire douanier, équivalente à celle supportée par les producteurs établis au sein de l'Union européenne.

Ce dispositif est susceptible d'avoir des incidences sur les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union européenne, notamment en matière de coûts, de compétitivité et d'accès aux marchés.

À cet égard, le Conseil du Marché Financier appelle les sociétés opérant dans des secteurs concernés par le MACF et réalisant, directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés faisant partie de leurs groupes des exportations vers l'Union européenne, à fournir dans les notes aux états financiers individuels et le cas échéant, consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, une information permettant à l'investisseur d'apprécier les conséquences de ce mécanisme. Cette information doit notamment porter sur :

- La manière dont les risques spécifiques liés au MACF ont été identifiés, évalués et intégrés dans la gestion de la société ou du groupe ;
- Les dispositifs internes mis en place pour assurer la conformité aux exigences dudit mécanisme, notamment en matière de mesure, de calcul et de déclaration de l'empreinte carbone des produits exportés ;
- L'évaluation des impacts actuels et attendus du MACF sur l'activité, la situation financière, la performance, la compétitivité, les marchés d'exportation et les perspectives de la société et, le cas échéant, du groupe.

Le Conseil du Marché Financier, invite également l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de reporting ESG et à se rapprocher de leurs commissaires aux comptes afin de garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des informations publiées, au regard des dispositions du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes susvisées.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية ووسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للترتيب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-**

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

Mesdames et Messieurs les Actionnaires Minoritaires sont convoqués en Assemblée Elective le Vendredi 03 juillet 2026 à 10 heures à l'hôtel « Radisson blu – Place des droits de l'Homme, Avenue Mohamed V- Tunis », à l'effet de délibérer sur le point unique de l'ordre du jour suivant :

- Election d'un Administrateur représentant des Actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration de l'UBCI pour un mandat de trois ans (2026, 2027 et 2028) qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

AVIS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Société de Transport Des Hydrocarbures par Pipelines
– SOTRAPIL S.A –
Siège Social : Boulevard Beji Caid Essebsi- Centre Urbain Nord- Tunis**

La Société de Transport Des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL S.A » informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10 Juin 2026 a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2025, un dividende de 1,700 Dinars par action, totalement soumis à la retenue à la source s'appliquant pour 4 138 200 actions.

La date de paiement des dividendes est fixée pour le 30 Juillet 2026 et le détachement de coupon se fera le 28 juillet 2026.

AVIS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »
Siège social : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 – 2035 Tunis

La Société d'Article Hygiénique « SAH » informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 09 Juin 2026, a décidé la distribution d'un dividende de 0,400 DT par action soit un montant global de 33 606 392 DT de dividendes à distribuer au titre de l'exercice 2025.

La date de détachement est fixée pour le 23 Juin 2026 et le paiement sera effectué le 25 Juin 2026.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2025	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
SICAV OBLIGATAIRES					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	131,359	135,079	135,100
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	184,119	189,938	189,968
3 UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99	151,696	155,574	155,598
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	165,830	170,680	170,709
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	156,578	160,014	160,036
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	163,479	167,923	167,950
7 FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	148,415	151,859	151,880
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	61,194	62,969	62,979
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	45,127	46,329	46,335
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANTIT	BH INVEST	06/07/09	153,423	157,647	157,672
11 BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	134,316	137,744	137,765
12 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	134,213	137,967	137,989
13 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	115,794	119,433	119,452
14 SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	107,343	110,204	110,222
15 AFC AMANEIT SICAV	AFC	05/12/24	108,373	111,283	111,300
16 ATTJARI PREMIUM SICAV	ATTJARI GESTION	08/08/25	101,925	104,208	104,221
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE					
17 FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	23,481	24,056	24,060
18 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	163,147	167,641	167,661
19 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	154,717	158,547	158,560
20 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,830	15,196	15,199
21 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	227,199	233,292	233,330
22 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	127,181	130,217	130,236
23 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	132,985	136,543	136,565
24 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	18,602	19,106	19,109
25 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	113,867	117,750	117,769
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE					
26 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,520	2,611	2,615
SICAV MIXTES					
27 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	85,246	89,698	89,674
28 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	177,793	191,001	190,708
29 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	134,948	154,026	153,577
30 AMEN ALLIANCESICAV	AMEN INVEST	17/02/20	139,702	143,270	143,288
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE					
31 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	201,413	254,778	253,910
32 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	725,391	859,748	857,679
33 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	227,064	283,642	281,647
34 FCP VALEURS AL KAOTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	133,347	156,093	155,541
35 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	192,550	210,439	210,564
36 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	219,929	261,083	259,990
37 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	201,389	240,716	239,480
38 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	36,499	44,965	44,751
39 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	117,256	127,614	127,193
40 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,377	1,605	1,598
41 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,500	1,904	1,898
42 FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25	110,139	138,023	137,801
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE					
43 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	3 036,892	3 432,126	3 507,448
44 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	335,722	446,382	466,860
45 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	4,247	5,314	5,381
46 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,652	4,418	4,457
47 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	54,424	64,511	65,092
48 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,578	1,620	1,624
49 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,598	1,902	1,920
50 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,689	2,119	2,136
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	21,778	25,746	26,219
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	17,145	21,249	21,830
53 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	22,294	26,803	27,382
54 FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	6 617,405	7 461,700	7 535,734
55 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	123,577	168,918	170,894
FCP MONETAIRE - VL QUOTIDIENNE					
56 FCP VALEURS MONETAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	30/03/26		100,705	100,719
SICAV ACTIONS					
57 UBCH-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00	133,084	160,906	160,542
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE					
58 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,849	2,521	2,546

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2025	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
59 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	19/05/26	5,369	115,396	112,472	112,487
60 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/26	5,837	102,688	99,461	99,475
61 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/26	6,920	109,606	106,121	106,140
62 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	18/05/26	5,173	106,649	103,989	104,003
63 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	15/05/26	6,048	113,422	110,361	110,377
64 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	19/05/26	6,838	108,706	104,781	104,798
65 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/05/26	6,130	105,118	102,087	102,103
66 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	26/05/26	6,545	110,429	106,749	106,763
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/26	6,893	109,834	105,871	105,889
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/26	5,424	107,493	104,450	104,464
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	07/04/26	5,984	107,887	104,620	104,637
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/26	6,929	106,787	102,822	102,839
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/26	5,748	110,948	107,976	107,993
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/26	6,506	106,487	102,890	102,907
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	107,106	109,117	109,120
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	19/05/26	5,762	110,520	107,322	107,339
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	12/05/26	6,516	105,846	102,016	102,032
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/26	6,475	117,088	113,328	113,345
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	22/05/26	5,674	109,161	106,928	106,946
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/26	6,705	113,276	109,539	109,557
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	07/05/26	7,221	109,143	105,798	105,815
80 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	20/05/26	63,971	1 070,423	1 038,700	1 038,878
81 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	20/05/26	612,949	10 822,868	10 570,390	10 572,138
82 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	20/05/26	5,652	107,686	105,588	105,603
83 FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	25/05/26	6,665	118,456	115,024	115,043
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
84 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	22/05/26	7,524	109,650	106,862	107,086
85 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	22/05/26	3,725	103,736	104,388	104,597
SICAV MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
86 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	19/05/26	1,555	78,965	99,016	98,307
87 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	19/05/26	6,309	155,675	191,283	191,127
88 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	26/05/26	0,709	18,242	19,523	19,505
89 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	07/04/26	18,530	400,553	454,520	452,740
90 S TRATÉGIE HIGH YIELD SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	02/06/26	357,841	289,1070	3 351,940	3 349,987
91 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	12/05/26	2,400	69,803	76,765	76,706
92 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	14/05/26	2,030	55,540	57,328	57,216
93 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	06/03/26	6,609	117,797	115,792	115,772
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
94 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	25/05/26	0,994	22,169	29,343	29,143
95 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	11/05/26	0,528	22,160	29,076	28,941
96 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	11/05/26	0,263	18,899	23,141	23,064
97 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	29/05/26	3,807	110,938	127,586	127,193
98 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	100,919	131,915	130,804
99 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	106,688	131,844	130,920
100 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	25/12/25	8,186	115,144	118,543	118,467
101 UBCEI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	29/04/26	3,862	124,419	150,892	150,520
102 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	15,229	18,855	18,809
103 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	02/02/26	5,861	124,480	151,913	151,839
104 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	102,736	127,108	126,546
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
105 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	22/05/26	1,867	139,211	156,646	158,129
106 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	193,080	233,207	238,003
107 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	22/05/26	7,872	192,130	234,279	247,463
108 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	6,025	242,027	273,117	276,267
109 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	7,004	219,120	237,367	240,473
110 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	6,189	215,171	230,822	232,350
111 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	25/05/26	0,208	37,315	45,467	46,725
112 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	27/04/26	671,094	13 009,997	14 837,993	15 231,463
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/26	4,351	129,894	164,796	166,307
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	6 892,825	7 799,787	7 924,562
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/05/26	0,497	13,365	16,119	16,404
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	22/05/26	11,557	199,905	223,333	233,210
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	14 784,400	17 848,959	18 045,741
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	20/05/26	488,464	13 163,282	15 967,735	16 147,840
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	29/04/26	600,429	11 616,258	13 209,308	13 567,024
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	27/04/26	618,215	12 861,389	14 750,580	15 172,004
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	29/04/26	568,265	11 789,353	13 419,755	13 751,763
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/26	0,435	13,205	18,698	18,901
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	27/04/26	4,989	132,793	152,975	156,545
124 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	29/04/26	5,590	161,038	188,037	192,311
125 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	15/05/26	4,481	121,171	151,823	158,964
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
126 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/26	4,627	138,852	167,546	166,885
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
127 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	24/04/26	58,809	1 357,067	1 628,224	1 685,654

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le changement d'adresse du siège social de la société « Attijari Assurance », par l'ouverture au public du FCPR INJAZ FUND, du FCPR RESTART FUND, du FCPR AMEN TAAHIL 1, du Compartiment CORRIDOR relevant du FIS IMPACT et par l'ouverture au public du FCP Valeurs Monétaire, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	Z.I Ariana Aéroport - 03 rue des métiers La Charguia II- BP 290 - 2035 Tunis Carthage -	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I - 1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Boulevard de la Terre, Lot N° A14, Centre Urbain Nord, CP -1082 Tunis-	70 643 400
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Oest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 287 000
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	31 384 001
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -Al Baraka Assurances-	59, Avenue Alain Savary -1002 Tunis-	70 015 151
96.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	36, Rue Hédi Chaker – La Goulette-	71 735 080
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -3018 Sfax-	74 682 400
104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903

105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
116	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	FCP Valeurs monétaire	MONETAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

	Dénomination du Fonds d'Amorçage	Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2 *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
9	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

	Dénomination du Fonds Commun de Placement à Risque	Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FRPR INTECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
17	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
21	FCPR SWING *	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
22	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
25	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
26	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR INTILAQFOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

33	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
34	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
35	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
37	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
40	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
41	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
42	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
43	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
44	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
45	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
46	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
49	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
50	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
51	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
52	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
54	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
55	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
56	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
57	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

58	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
59	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
60	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
61	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
62	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
63	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
64	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
65	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
68	FCPR NOUMOU	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
69	FCPR INJAZ FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
70	FCPR RESTART FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
71	FCPR AMEN TAAHIL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

	Dénomination du Fonds d'Investissement Spécialisé simple ou du compartiment du FIS	Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
19	Compartiment CORRIDOR du FIS IMPACT	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOPROPHA

SIEGE SOCIAL : SFAX EL JADIDA -3027 SFAX.

La société SOPROPHA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 11 juin 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Anis YAICHE

SOPROPHA

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025 (EXPRIMÉ EN DINARS)

ACTIFS

	2025	Exercice précédent 2 024
ACTIFS NON COURANTS		
ACTIFS IMMOBILISÉS		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	249 746,922	214 535,766
AMORTISSEMENTS	-200 673,774	-173 731,241
	<u>49 073,148</u>	<u>40 804,525</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 581 963,820	11 860 645,496
AMORTISSEMENTS	-8 091 682,644	-7 255 920,483
	<u>4 490 281,176</u>	<u>4 604 725,013</u>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	37 294,540	37 294,540
PROVISIONS	-5 000,000	-5 000,000
	<u>32 294,540</u>	<u>32 294,540</u>
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS	<u><u>4 571 648,864</u></u>	<u><u>4 677 824,078</u></u>
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	0,000	0,000
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u><u>4 571 648,864</u></u>	<u><u>4 677 824,078</u></u>
ACTIFS COURANTS		
STOCKS	48 231 086,384	38 420 384,939
PROVISIONS	-197 544,804	-1 143 795,618
	<u>48 033 541,580</u>	<u>37 276 589,321</u>
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	38 644 307,348	33 764 644,037
PROVISIONS	-2 326 138,068	-1 506 647,039
	<u>36 318 169,280</u>	<u>32 257 996,998</u>
AUTRES ACTIFS COURANTS	1 062 013,479	1 046 108,477
PROVISIONS	-179 406,882	-129 765,379
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	0,000	0,000
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS	23 485,835	48 110,255
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u><u>85 257 803,292</u></u>	<u><u>70 499 039,672</u></u>
TOTAL DES ACTIFS	<u><u>89 829 452,156</u></u>	<u><u>75 176 863,750</u></u>

SA SOPROPHA
 AVENUE MAJIDA BOULILA
 SFAX EL JADIDA 3027

SOPROPHA

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025 (EXPRIMÉ EN DINARS)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	2025	Exercice précédent 2 024
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL SOCIAL	8 712 000,000	7 920 000,000
RÉSERVES	1 677 707,758	2 394 077,756
AUTRES CAPITAUX PROPRES (SUBVENTIONS NETTES)	0,000	0,000
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (AVANT RÉSULTAT DE L'EXERCICE)	10 389 707,758	10 314 077,756
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 899 276,065	867 630,002
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (AVANT AFFECTATION)	12 288 983,823	11 181 707,758
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
EMPRUNTS	568 690,035	732 175,865
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	0,000	0,000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,000	0,000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	568 690,035	732 175,865
PASSIFS COURANTS		
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	66 128 134,926	53 269 313,906
AUTRES PASSIFS COURANTS	2 950 906,798	2 280 929,091
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	7 892 736,574	7 712 737,130
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	76 971 778,298	63 262 980,127
TOTAL DES PASSIFS	77 540 468,333	63 995 155,992
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	89 829 452,156	75 176 863,750

SA SOPROPHA
 AVENUE MAJIDA BOULILA
 SFAX EL JADIDA 3027

SOPROPHA

31 DECEMBRE 2025

ETAT DE RESULTAT (exprimé en dinars)
MODÈLE DE RÉFÉRENCE

	2 025	Exercice précédent 2 024
REVENUS	262 402 070,383	221 119 982,487
COÛT DES VENTES	-240 395 551,723	-202 937 008,495
MARGE BRUTE	22 006 518,660	18 182 973,992
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
FRAIS DE DISTRIBUTION	-12 044 183,401	-10 299 143,254
FRAIS D'ADMINISTRATION	-2 762 978,343	-2 462 890,011
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-1 086 251,135	-831 703,925
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 113 105,781	4 589 236,802
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	-3 587 296,144	-3 222 896,199
PRODUITS DES PLACEMENTS	40 000,000	24 000,000
AUTRES GAINS ORDINAIRES	134 354,295	13 700,000
AUTRES PERTES ORDINAIRES	-6 400,001	0,000
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES AVANT IMPÔT	2 693 763,931	1 404 040,603
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-794 487,866	-536 410,601
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (APRÈS IMPÔT)	1 899 276,065	867 630,002
ELÉMENTS EXTRAORDINAIRES		
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE	1 899 276,065	867 630,002
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 899 276,065	867 630,002

SA SOPROPHA
AVENUE MAJIDA BOULILA
SFAX EL JADIDA 3027

SOPROPHA

31 DECEMBRE 2025

ETAT DE RESULTAT (EXPRIMÉ EN DINARS)

MODÈLE AUTORISÉ

	2 025	2 024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
REVENUS	262 402 070,383	221 119 982,487
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	262 402 070,383	221 119 982,487
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMÉES	239 698 555,967	202 045 321,264
CHARGES DU PERSONNEL	9 641 784,210	8 507 037,277
DOT. AUX AMORT. ET AUX PROV. NETTE DES REPRISES	1 075 600,111	1 965 983,319
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	4 611 561,178	4 225 568,847
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	255 027 501,466	216 743 910,707
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 374 568,917	4 376 071,780
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	-3 587 296,144	-3 222 896,199
PRODUITS DE PLACEMENTS	40 000,000	24 000,000
AUTRES PERTES ORDINAIRES	-1 516 339,068	-132 679,181
AUTRES GAINS ORDINAIRES	382 830,226	359 544,203
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES AVANT IMPÔTS	2 693 763,931	1 404 040,603
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	-690 859,000	-446 478,391
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITÉ ET PROVISoire	-103 628,866	-89 932,210
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (APRÈS IMPÔTS)	1 899 276,065	867 630,002
ELÉMENTS EXTRAORDINAIRES (GAINS/PERTES)		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 899 276,065	867 630,002

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (EXPRIMÉ EN DINARS)

	2025	2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Résultat net	1 899 276,065	867 630,002
AJUSTEMENT POUR		
♦ AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 519 111,548	2 631 159,084
♦ VARIATION DES:		
- STOCKS	-9 810 701,445	-5 197 673,191
- CRÉANCES	-4 879 663,311	-109 340,564
- AUTRES ACTIFS	-15 905,002	27 519,704
- FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	13 473 249,495	5 660 744,125
♦ PLUS OU MOINS VALUES DE CESSION	-127 954,294	-13 700,000
♦ AMORTISSEMENTS SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
♦ REPRISES SUR PROVISIONS		
♦ TRANSFERT DE CHARGES	-1 443 511,437	-791 322,195
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 613 901,619	3 075 016,965
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
DÉCAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	-1 058 768,885	-1 848 091,207
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	140 180,000	13 700,000
DÉCAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0,000	0,000
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0,000	0,000
RÉGULARISATION AMORTISSEMENTS ANTÉRIEURS	0,000	0,000
ENCAISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,000	0,000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-918 588,885	-1 834 391,207
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	-629 283,074	-484 252,288
REGUL EMPRUNTS	-41,092	0,000
DETTES À PLUS D'UN AN	0,000	0,000
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	-792 000,000	-396 000,000
AUGMENTATION DE CAPITAL	0,000	0,000
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	521 387,568	964 592,550
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-899 936,598	84 340,262
Incidences de la correction d'erreur fondamentale dans les états financiers antérieurs		
Variation de trésorerie	-204 623,864	1 324 966,020
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-7 664 626,875	-8 989 592,895
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	-7 869 250,739	-7 664 626,875

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

01

Les états financiers de la Société des Produits Pharmaceutique "SOPROPHA", arrêtés au 31 décembre 2025 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes. Ils sont audités par Monsieur Anis YAICHE, commissaire aux comptes, membre de l'Ordre des Expert Comptables de Tunisie.

I- LES BASES DE MESURE UTILISEES**1) LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES:**

Elles sont constituées par tous les biens corporels ayant un potentiel de ressources futures.

a) Les immobilisations appartenant à l'entreprise :

Elles figurent en comptabilité à leur coût d'acquisition augmenté, éventuellement, des frais se rapportant directement à l'acquisition ou à la mise en service.

Le montant amortissable de chaque bien est déterminé sous déduction de la valeur résiduelle à l'issue de sa période probable d'utilisation. Toutefois, cette valeur résiduelle, jugée insignifiante, est négligée dans le calcul des montants des amortissements.

Les durées probables d'utilisation des immobilisations les plus significatives sont les suivantes :

◆ constructions	40 ans
◆ constructions sur sol d'autrui	20 ans
◆ Matériel de transport	5 ans
◆ Equipements de bureau	5 ans
◆ Matériel informatique	5 ans et 3 ans
◆ Divers AAI	10 ans

b) Les immobilisations possédées en vertu de contrats "de location financement" (leasing) :

Les immobilisations acquises, en vertu d'un contrat de location financement (Leasing), sont enregistrées en application de "la convention comptable de la prééminence du fond sur la forme", parmi les actifs de l'entreprise dans le compte d'immobilisation par nature correspondant à ces investissements. Le financement qui s'y attache figure parmi les emprunts de l'entreprise. Seuls les intérêts restant à courir sur ces emprunts figurent parmi les engagements hors bilan.

Les durées d'amortissements des immobilisations acquises en leasing sont cinq ans pour le matériel de transport financé.

2) LES STOCKS:

Ils sont évalués au dernier prix d'achat.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

02

II- INFORMATIONS AFFERENTES A DES ELEMENTS FIGURANTS
DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS

1) Les immobilisations et amortissements :

	Au début de l'exercice	Acquisition de l'exercice	sortie de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
• Logiciels informatiques	214 535,766	35 211,156		249 746,922
Total	214 535,766	35 211,156	0,000	249 746,922
Amortissements	173 731,241	26 942,533		200 673,774
Valeurs nettes	40 804,525			49 073,148
Immobilisations corporelles				
• Terrains	288 942,712			288 942,712
• Constructions	1 371 229,537			1 371 229,537
• Constructions sur sol d'autrui	49 789,304			49 789,304
• Matériel industriel	4 628,195			4 628,195
• A.A matériel et outillage	8 873,577			8 873,577
• Matériel de transport	5 254 860,645	589 649,744	284 073,264	5 560 437,125
• Equipements de bureau	198 050,677	25 955,105		224 005,782
• Matériel informatique	1 288 587,852	283 054,931		1 571 642,783
• Divers A.A.I.	3 395 682,997	124 897,949	18 166,141	3 502 414,805
• Immobilisations en- cours	0,000			0,000
Total	11 860 645,496	1 023 557,729	302 239,405	12 581 963,820
Amortissements	7 255 920,483	1 125 775,860	290 013,699	8 091 682,644
Valeurs nettes	4 604 725,013			4 490 281,176

2) Détail des immobilisations financières :

	2025	Exercice précédent
Titres de participation		
Provisions	37 294,540	37 294,540
	-5 000,000	-5 000,000
Total	32 294,540	32 294,540

3) Autres actifs non courants :

	Au début de l'exercice	Acquisition de l'exercice	sortie de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Charges à répartir				
• Charges à répartir	0,000			0,000
Total	0,000	0,000	0,000	0,000
Amortissements	0,000			0,000
Valeurs nettes	0,000			0,000

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

03

4) Détail de certains comptes d'Actifs :

a) Stocks		48 231 086,384
• Siège	33 193 444,078	
• Sousse	5 206 760,556	
• Médénine	5 449 114,448	
• Sidi bouzid	4 381 767,302	
b) Provisions		197 544,804
• Provisions sur marchandises	197 544,804	
c) Clients et comptes rattachés		38 644 307,348
• Clients nets des avances	36 813 122,199	
• Effets à recevoir	1 831 185,149	
d) Provisions		2 326 138,068
• Clients	2 326 138,068	
e) Autres actifs courants		1 062 013,479
• Personnel	753 108,842	
• Etat impôts et taxes	133 700,359	
• Débiteurs divers	83 025,059	
• Comptes de régularisation - Actif	92 179,219	
f) Provisions		179 406,882
• Personnel	45 964,166	
• Avances fournisseurs	123 189,397	
• Débiteurs divers	10 253,319	
g) Liquidités et équivalents de liquidités		23 485,835
• Régie d'avance et accreditifs	7 000,000	
• Banques	15 408,289	
• Caisses	1 077,546	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

04

5) Détail de certains comptes des capitaux propres et du passif

a) Capital social : 8 712 000 Dinars

Il est divisé en 1 742 400 actions de 5 dinars chacune.

b) Réserves:

	2025	Exercice précédent
• Réserve légale	792 000,000	767 134,175
• Résultats reportés	885 707,758	1 626 943,581
Total:	1 677 707,758	2 394 077,756

c) Provisions pour risques:

	2025	Exercice précédent
• Provisions pour risques	0,000	0,000
Total:	0,000	0,000

d) Emprunts:

	Total 2025	A moins d'un an	A plus d'un an	Exercice précédent
Bancaires	0,000	0,000	0,000	0,000
Leasing	1 215 380,342	646 690,307	568 690,035	732 175,865
TOTAL :	1 215 380,342	646 690,307	568 690,035	732 175,865

e) Fournisseurs et comptes rattachés			66 128 134,926
• Fournisseurs		8 763 005,143	
• Effets à payer		57 365 129,783	
• Comptes de régularisation - Passif		0,000	
f) Autres passifs courants			2 950 906,798
• Etat impôts et taxes		573 225,074	
• Crédoeurs divers		1 126 154,912	
• Comptes courants actionnaires		488 480,950	
• Comptes de régularisation - Passif		116 355,555	
• Emprunts à moins d'un an leasing		646 690,307	
g) Concours bancaires et autres passifs financiers			7 892 736,574
• Comptes de régularisation - Passif		37 583,653	
• Banques		3 307 170,129	
• Zitouna financement		4 547 982,792	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

05

6) Détail des dotations aux comptes d'amortissements :

Immobilisations incorporelles		26 942,533
• Logiciels informatiques	26 942,533	
Immobilisations corporelles		1 125 775,860
• Constructions	34 280,738	
• Constructions sur sol d'autrui	2 489,465	
• Matériel de transport	663 598,513	
• Equipements de bureau	12 007,235	
• Matériel informatique	162 362,739	
• Divers agencements, aménagements et installations	251 037,170	
Autres actifs non courants		0,000
• Charges à répartir	0,000	
Totaux :		1 152 718,393

7) Détail des provisions :

	Provisions au 01/01/2025	Dotation de l'exercice		Annulation 2025 Antérieurement		Provisions au 31/12/2025
		Déductible	Non déductible	Déductible	Non déductible	
Pour risques	0,000					0,000
Sur clients	1 506 647,039	69 319,554	1 030 730,563	164 000,000	116 559,088	2 326 138,068
Sur effets	0,000					0,000
Sur autres actifs	134 765,379		68 798,234		19 156,731	184 406,882
Sur stocks	1 143 795,618	160 997,722	36 547,082	644 055,008	499 740,610	197 544,804
Sur titres	0,000					0,000
	2 785 208,036	230 317,276	1 136 075,879	808 055,008	635 456,429	2 708 089,754
		1 366 393,155		1 443 511,437		

8) Détail de Certains comptes de produits et informations rattachées :

a) Revenus :

	Exonérée	A 7%	A 19%	2025	Exercice précédent
• Siège	98 749 488,336	1 865,965	4 665 724,171	103 417 078,472	93 945 087,460
• Sousse	62 614 975,707	923,861	3 102 510,757	65 718 410,325	53 195 183,067
• Medenine	51 757 471,224	519,853	2 285 607,605	54 043 598,682	42 897 080,964
• Sidi bouzid	37 160 691,784	25,828	2 062 265,292	39 222 982,904	31 082 630,996
	250 282 627,051	3 335,507	12 116 107,825		
			Total:	262 402 070,383	221 119 982,487

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

06

b) Produits des placements :

	2025	Exercice précédent
• Dividendes	40 000,000	24 000,000
Total:	40 000,000	24 000,000

c) Taxes collectées et non comprises dans le montant des produits :

	2025	Exercice précédent
• TVA à 19%	2 302 060,484	2 119 038,550
• TVA à 19% sur autres produits	27 653,564	17 319,260
• TVA à 7%	233,485	174,286
• TVA à 7% sur produits financiers déduits des comptes de charges	13 085,078	11 094,282
Total:	2 343 032,611	2 147 626,378

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

07

III- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

a) Détermination de la base d'imposition

				Bénéfice	Perte
RESULTAT COMPTABLE NET				1 899 276,065	
REINTEGRATIONS				2 460 793,188	
o Provisions ne répondant pas aux conditions légales de déductibilité		1 136 075,879			
- dépassant 50% de la valeur du stock marchandises					
- sur clients	1 030 730,563				
- dépassant 50% de la valeur du stock marchandises	36 547,082				
- pour risques	0,000				
- sur autres actifs	68 798,234				
o Provisions répondant aux conditions légales de déductibilité dans certaines limites		230 317,276			
- sur stocks	160 997,722				
- sur clients	69 319,554				
o Autres charges non déductibles		1 094 400,033			
- Impôts sur les sociétés	690 859,000				
- Contribution sociale de solidarité	103 628,866				
- pertes exceptionnelles	284 826,177				
- pertes sur exercices antérieurs	15 085,990				
DEDUCTIONS					675 456,429
o Annulation provisions ne répondant pas aux conditions légales de déductibilité		635 456,429			
- sur autres actifs courants	19 156,731				
- sur stocks	499 740,610				
- sur clients	116 559,088				
o Dividendes		40 000,000			
Sous total :				4 360 069,253	675 456,429
RESULTAT THEORIQUE SERVANT DE BASE POUR LE CALCUL DES PROVISIONS DEDUCTIBLES				3 684 612,824	
Nature de la provision déductible constituée	Montant de la provision	Provision déduite	Excédent à reporter		
Au cours de l'exercice					
- sur stocks	160 997,722	160 997,722	0,000		
- sur clients	69 319,554	69 319,554	0,000		
S / total	230 317,276	230 317,276	0,000		
Total (inférieur ou égal à 50% de	3 684 612,824 soit	230 317,276			230 317,276
Totaux :				4 360 069,253	905 773,705
BENEFICE FISCAL DE L'EXERCICE				3 454 295,548	
DEDUCTIONS FISCALES					
BENEFICE IMPOSABLE				3 454 295,548	
BENEFICE IMPOSABLE ARRONDI AU DINARS INFÉRIEUR				3 454 295,000	
IMPOTS SUR LES SOCIETES				794 487,866	
- Impôts	I/S 20%	C.S.S. (3%)	Total		
	690 859,000	103 628,866	794 487,866		
- Min impôts	0,2% CA TTC	CSS 3%	Total		
	529 408,729	103 628,866	633 037,595		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

08

b) Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif susceptible d'affecter l'activité ou la situation financière de l'entreprise n'est intervenu entre la date de clôture et le 14 mai 2026 (date d'élaboration des états financiers).

c) Les éventualités

Les éventualités de la société sont résumés dans le tableau ci-après:

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'engagements	Fournis par				Valeur total
	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	
1 - ENGAGEMENTS DONNES AUX TIERS					
a) Garanties personnelles					
• Cautionnement					
• Aval					
• Autres garanties					
b) Garanties réelles					
• Hypothèques					
• Nantissement	7 855 000				7 855 000
c) Effets escomptés et non échus	18 004 000				18 004 000
d) Créances à l'exportation mobilisées					0
Total	25 859 000				25 859 000
2 - ENGAGEMENTS RECUS PAR L'ENTREPRISE					
a) Garanties personnelles					
• Cautionnement					
• Aval					
• Autres garanties					
b) Garanties réelles					
• Hypothèques					0
• Nantissement					
c) Effets escomptés et non échus	18 004 000				18 004 000
d) Créances à l'exportation mobilisées					0
Total	18 004 000				18 004 000
3 - ENGAGEMENTS RECIPROQUES					
• Emprunt obtenu et non encore encaissé					0
• Intérêts sur emprunts en-cours					
• Intérêts sur leasing en-cours	122 594				122 594
• Crédit documentaire					
• Commande d'immobilisation					
• Commande de longue durée					
• Leasing mobilier en-cours					
Total	122 594				122 594
DETTES GARANTIES PAR DES SURETES					
Postes concernés	Biens donnés en garantie		Montant garanti		
	Nature	Valeur comptable			
° Emprunt obligataire					
° Emprunt d'investissement					
° Emprunt courant de gestion					
° Autres (.....)					
Total		0	0		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

LISTE DES COMPTES DE CHARGES PAR NATURE	MONTANT		EXERCICE 2025															
	EXERCICE PRECEDENT 2024		TOTAL		Coût des ventes		Frais de distribution		Frais d'administration		Autres charges d'exploitation		Charges financières nettes		Gains ou pertes ordinaires		Impôt sur les bénéfices	
				%		%		%		%		%		%		%		%
Stocks au 01/01 Siège	22 260 199,018		26 228 839,481	100	26 228 839,481													
Stocks au 01/01 Sousse	3 826 718,953		4 445 003,287	100	4 445 003,287													
Stocks au 01/01 Medenine	3 946 051,673		4 694 526,170	100	4 694 526,170													
Stocks au 01/01 Sidi bouzid	3 189 742,104		3 052 016,001	100	3 052 016,001													
Achats marchandises Siège	87 776 610,278		100 056 763,916	100	100 056 763,916													
Achats marchandises Sousse	50 103 649,069		61 919 257,824	100	61 919 257,824													
Achats marchandises Medenine	40 722 273,340		51 118 671,642	100	51 118 671,642													
Achats marchandises Sidi bouzid	28 640 461,768		37 637 390,932	100	37 637 390,932													
Stocks au 31/12 Siège	-26 228 839,481		-33 193 444,078	100	-33 193 444,078													
Stocks au 31/12 Sousse	-4 445 003,287		-5 206 760,556	100	-5 206 760,556													
Stocks au 31/12 Medenine	-4 694 526,170		-5 449 114,448	100	-5 449 114,448													
Stocks au 31/12 Sidi bouzid	-3 052 016,001		-4 381 767,302	100	-4 381 767,302													
Stocks Détruits suivant constat			-1 222 826,902	100	-1 222 826,902													
Achats fournitures	195 135,344		198 373,232						100	198 373,232								
Eau électricité Siège	105 981,574		126 390,104				80	101 112,083	20	25 278,021								
Eau électricité Succursales	138 952,532		152 306,079				80	121 844,863	20	30 461,216								
Loyers Siège	14 231,026		13 883,928				80	11 107,142	20	2 776,786								
Loyers Succursales	223 229,410		234 390,882				80	187 512,706	20	46 878,176								
Malis sur emballage	24 251,408		5 186,258				80	4 149,006	20	1 037,252								
Entretien et réparation Siège	583 796,465		515 858,931				80	412 687,145	20	103 171,786								
Entretien et réparation Succursales	193 512,642		382 486,137				80	305 988,910	20	76 497,227								
Honoraires	137 385,928		172 717,108				80	138 173,686	20	34 543,422								
Assurances Siège	137 114,622		145 248,316				80	116 198,653	20	29 049,663								
Assurances Succursales	9 409,549		12 658,325				80	10 126,660	20	2 531,665								
Cotisations et dons	11 390,000		10 670,000				80	10 126,660	20	2 531,665								
Dépenses de relations publiques	77 701,703		103 689,997	40	41 475,999	40		41 475,999	20	20 737,999								
SA SOPROPHA reporter	203 897 413,467		241 772 415,264		239 740 031,966			1 450 376,853		571 336,445								

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

IV- TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION		EXERCICE 2025														
LISTE DES COMPTES DE CHARGES PAR NATURE	MONTANT		VENTILATION										Impôt sur les bénéfices			
	EXERCICE PRECEDENT	TOTAL	Coût des ventes		Frais de distribution		Frais d'administration		Autres charges d'exploitation		Charges financières nettes			Gains ou pertes ordinaires		
	2024		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%		%	%	
Report 2	214 188 107,337	254 640 468,228														
Autres charges sociales	24 302,025	27 474,024														
Intérêts des comptes courants agios/EF	1 563 845,816	1 944 410,287	80	10 277 071,843	21 979,219	20	2 538 483,586	476 710,261	100	1 944 410,287						
Intérêts des opérations financements PC	188 027,801	327 633,918														
Intérêts bancaires (agios trimestrels)	1 294 163,576	1 068 910,163														
Intérêts des emprunts leasing	176 859,006	246 341,776														
Impôts et taxes Siège	355 503,728	403 554,744														
Impôts et taxes Succursales	342 693,479	420 942,485														
Contributions sociale de solidarité+con	89 932,210	103 628,866														
Dotations aux amortissements	1 018 140,795	1 152 718,393														
Dotations aux résorptiond charges rep																
Dotations aux provisions clients	353 728,023	1 100 050,117	80	922 174,714	20	230 543,679										
Dotations aux provisions stocks	1 143 795,618	197 544,804	80	1 100 050,117	20											
Dotations aux provisions risques																
Dotations aux provisions TP																
Dotations aux provisions autres actifs	115 494,648	68 798,234														
Subvention d'exploitation (TFP)																
Gains ordinaires	-66 608,422	-17 799,057														
Plus-value sur cession immob°	-13 700,000	-7 815,274														
Autres produits ordinaires	-91 154,000	-134 354,295														
Transfert de charges	-61 935,351	-207 141,081														
Reprises sur provision stocks	-665 175,765	-39 919,577														
Reprises sur provision clients	-126 146,430	-1 143 795,618	80	-31 935,662	20	-7 983,915										
Reprises sur provision autres actifs																
Impôt sur les sociétés	446 478,391	-19 156,731														
TOTAL	220 276 352,485	260 542 794,318		12 044 183,401		2 762 978,343		1 086 251,135		3 587 296,144		-1 27 954,294		690 859,000		794 487,866
SA SOPROPHA		240 395 551,723		12 044 183,401		2 762 978,343		1 086 251,135		3 587 296,144		-1 27 954,294		690 859,000		794 487,866

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

12

V - SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	
				2025	2024
Revenus et autres produits d'exploitation	262 402 070	Coût d'achats des marchandises vendues		22 703 514	19 074 661
Total	262 402 070	Autres charges externes	239 698 556	Marge commerciale	
Marge commerciale		Impôts et taxes	4 920 573	Valeur ajoutée brute	15 648 008
Valeur ajoutée brute	17 782 942	Charges du personnel	824 497		
		Total	9 641 784		
Excédent brut d'exploitation	7 316 660	Charges financières	10 466 281	Excédent brut d'exploitation	6 442 774
Autres produits ordinaires	40 000	Amortissements			
Produits financiers		Provisions ordinaires			
Reprise sur provision	1 443 511	Impôts sur le résultat ordinaire			
Total	8 800 172	Total	6 900 896	Résultat des activités ordinaires	1 899 276
Résultat des activités ordinaires	1 899 276	Eléments extraordinaires			
Gains extraordinaires				Résultat net de l'exercice	867 630
Total	1 899 276				



ANIS YAICHE

EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
DIPLOMÉ D'ETAT FRANÇAIS

Société « SO.PRO.PHA »
Avenue Majida BOULILA
3027 - SFAX

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Mesdames et messieurs les actionnaires,

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 02 juillet 2024, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SO.PRO.PHA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de 89.829.452 dinars ainsi qu'un résultat bénéficiaire de 1.899.276 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

PAGE 1 SUR 4

Ceinture Bourguiba de Ténior vers route de Tunis – Sfax 3031 - Tunisie
Tél.: + 216 74 236 944 - Fax: +216 74 236 878 - Mail: contact@ayconseil.tn
www.ayconseil.tn

MF: 1450923/Y/A/P/000 - IBAN: TN59 0880 2000 3210 0174 3680 - BIC: BIATTNTTSFX

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au Conseil d'administration de la société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ÉTATS FINANCIERS

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

EFFICACITÉ DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons dressé un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit remis à la Direction Générale de la société et aux membres de son conseil d'administration.

CONFORMITÉ DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIÈRES À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons conclu que le journal général des opérations prévu par l'article 5 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, ne mentionne que le solde du nombre d'action par actionnaire.

Fait à Sfax le 16 mai 2026.

ANIS YAICHE
Commissaire aux comptes





ANIS YAICHE

EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
DIPLOMÉ D'ETAT FRANÇAIS

Société « SO.PRO.PHA »
Avenue Majida BOULILA
3027 - SFAX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 200 NOUVEAU DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES EXERCICE 2025

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 200 nouveau et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et visées par les textes subséquents, ainsi que les opérations réalisées en 2025 qui nous ont été notifiées par la directrice générale.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions réglementées :

➤ Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

1.- AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

L'assemblée générale ordinaire du 03 juin 2025 a fixé le montant des jetons de présence du conseil d'administration à 35.000 dinars au titre de l'exercice 2024.

Les autres opérations auditées par nos soins, faites entre la SO.PRO.PHA et ses administrateurs directement ou indirectement, ont le caractère de conventions libres relatives aux opérations courantes conclues à des conditions normales.

PAGE 1 SUR 2

Ceinture Bourguiba de Ténior vers route de Tunis – Sfax 3031 - Tunisie
Tél.: + 216 74 236 944 - Fax: +216 74 236 878 - Mail: contact@ayconseil.tn
www.ayconseil.tn

MF: 1450923/Y/A/P/000 - IBAN: TN59 0880 2000 3210 0174 3680 - BIC: BIATNTTSFX

2.- RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :

Conformément à la décision de votre conseil d'administration du 23 mai 2023, les éléments de rémunération et avantages servis en 2025 à Monsieur Lassad ZGHAL, directeur général, s'établissent comme suit :

- Un salaire fixe, servi en 14 mensualités et demi avec une majoration annuelle de 5%, pour un total brut servi en 2025 de 188.506,000 dinars ;
- Une prime d'intéressement annuelle brute servie en 2025 de 109.243 dinars (décision du conseil d'administration du 22 avril 2025) ;
- Prise en charge par la société de ses cotisations sociales avec mise à sa disposition d'une voiture de fonction à usage mixte et d'un téléphone portable avec prise en charge par la société des frais y afférents.
- Une prime additionnelle d'un montant brut de 32.000 dinars servie en 2025 pour compenser le manque à gagner suite à la non affiliation à la CAVIS (régime complémentaire) jusqu'à l'âge de la retraite
- Prise en charge par la société des cotisations sociales régime indépendant de votre Directeur Général.

En dehors des conventions précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 nouveau (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Fait à Sfax le 16 mai 2026.

ANIS YAICHE
Commissaire aux comptes



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

La société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 juin 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Imed Loukil (F.M.B.Z. KPMG TUNISIE) et Mr Sahli Tarek (Cabinet DATN-Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited).

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 845 557	2 820 249
Amortissements des immobilisations incorporelles		(2 805 909)	(2 785 382)
	(B.1)	39 648	34 867
Immobilisations corporelles		13 070 525	15 825 629
Amortissements et provisions des immobilisations corporelles		(10 872 618)	(10 521 475)
	(B.1)	2 197 907	5 304 154
Immobilisations financières	(B.2)	68 945 565	58 945 566
Total des actifs immobilisés		71 183 121	64 284 587
Total des actifs non courants		71 183 121	64 284 587
Actifs courants			
Stocks		110 116 202	93 490 635
Provisions sur stocks		-	(533 064)
	(B.3)	110 116 202	92 957 571
Clients et comptes rattachés		12 087 282	16 340 420
Provisions sur comptes clients		(1 751 125)	(1 751 125)
	(B.4)	10 336 157	14 589 295
Autres actifs courants		7 123 845	5 264 983
Provisions sur autres actifs courants		(62 649)	(62 649)
	(B.5)	7 061 196	5 202 334
Placements et autres actifs financiers	(B.6)	48 690 126	92 239 956
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	22 244 850	19 002 384
Total des actifs courants		198 448 531	223 991 540
Total des actifs		269 631 652	288 276 127

BILAN

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31	31
		Décembre	Décembre
		2025	2024
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves		51 200 067	41 200 067
Autres capitaux propres		600 000	600 000
Résultats reportés		20 295 694	20 479 016
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		110 345 761	100 529 083
Résultat de l'exercice		37 077 084	40 416 678
Total des capitaux propres avant affectation	(B.8)	147 422 845	140 945 761
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	(B.9)	1 000 000	600 000
Total des passifs non courants		1 040 000	640 000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.10)	110 736 526	136 183 807
Autres passifs courants	(B.11)	10 407 563	10 506 559
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.12)	24 718	-
Total des passifs courants		121 168 807	146 690 366
Total des passifs		122 208 807	147 330 366
Total des capitaux propres et des passifs		269 631 652	288 276 127

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos	
		31 décembre 2025	31 décembre 2024
Revenus	(R.1)	307 054 003	257 331 746
Coûts des ventes	(R.2)	(252 508 273)	(206 580 964)
Marge Brute		54 545 730	50 750 782
Autres produits d'exploitation	(R.3)	1 424 295	1 183 010
Frais de distribution	(R.4)	(7 475 153)	(5 601 523)
Frais d'administration	(R.5)	(4 998 614)	(4 952 337)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(1 497 470)	(2 731 310)
Total des charges d'exploitation		(12 546 942)	(12 102 160)
Résultat d'exploitation		41 998 788	38 648 622
Charges financières nettes	(R.7)	(265 817)	(135 939)
Produits des placements	(R.8)	13 279 094	15 564 557
Autres gains ordinaires	(R.9)	120 195	615 336
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(1 209 948)	(372 254)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		53 922 312	54 320 322
Impôt sur les bénéfices		(13 711 232)	(12 477 629)
Contribution sociale de solidarité		(1 566 998)	(1 426 015)
Contribution permanente		(1 566 998)	-
Résultat des activités ordinaires après impôt		37 077 084	40 416 678
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		37 077 084	40 416 678

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2025	31 décembre 2024
Résultat net		37 077 084	40 416 678
Ajustements pour			
*Amortissements et provisions	(F.1)	398 730	1 836 809
*Variation des :			
- Stocks	(F.2)	(16 625 567)	(33 999 283)
- Créances clients	(F.2)	4 253 139	(7 760 798)
- Autres actifs	(F.2)	1 244 850	3 235 881
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	(25 601 541)	82 379 083
*Autres ajustements			
-Plus ou moins-values de cession	(F.4)	(81 480)	(593 833)
- Transfert de charges		-	-
Total des flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation		665 216	85 514 535
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décassements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.5)	(478 777)	(220 366)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	(F.6)	81 480	10 000
Décassements pour acquisition d'immobilisations financières	(F.7)	(10 000 000)	-
Encaissements sur cession d'immobilisations financières		-	1 171 653
Total des flux de trésorerie affectés (provenant des) aux opérations d'investissement		(10 397 297)	961 287
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes et autres distributions		(30 600 000)	(19 125 000)
Subventions d'investissement reçues		-	200 000
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement		(30 600 000)	(18 925 000)
Variation de trésorerie		(40 332 082)	67 550 822
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		111 242 340	43 691 518
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	(F.8)	70 910 258	111 242 340

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice de 12 mois clos le	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Revenus	307 054 003	257 331 746
Autres Produits d'Exploitation	1 424 295	1 183 010
Coût d'achat des Marchandises Vendus	(251 518 804)	(205 443 417)
Marge Commerciale	56 959 494	53 071 339
Autres Charges Externes	(6 794 282)	(5 374 897)
Valeur Ajoutée Brute	50 165 212	47 696 442
Charge du Personnel	(6 668 955)	(6 316 509)
Impôts et Taxes	(819 740)	(737 501)
Excédent Brut d'Exploitation	42 676 518	40 642 432
Autres Produits Ordinaires	120 195	615 336
Produits Financiers	13 279 093	15 564 557
Autres Charges Ordinaires	(1 488 948)	(529 254)
Charges Financières	(265 817)	(135 939)
Dotations aux Amortissements et Provisions	(398 730)	(1 836 809)
Impôt sur les bénéfices	(13 711 232)	(12 477 629)
Contribution sociale de solidarité	(1 566 998)	(1 426 015)
Contribution permanente	(1 566 998)	-
Résultat des activités ordinaires	37 077 084	40 416 679
Eléments extraordinaires	-	-
Résultat net de l'exercice	37 077 084	40 416 679

Notes aux Etats Financiers

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ARTES S.A « Automobile Réseau Tunisien et Services » (ex Renault Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250 000 DT créée le 24 février 1947.

L'activité de la société consiste en la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque « RENAULT » et « DACIA» et en la réparation de voitures.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1 Déclaration de conformité

Les états financiers de la société ARTES S.A., arrêtés au 31 décembre 2025, sont établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

II.2. Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit :

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

- Immobilisations

Les immobilisations acquises par ARTES S.A. sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	5 %
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériels et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

- Stocks

Les valeurs d'exploitation d'ARTES S.A. sont composées essentiellement de véhicules neufs. Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport, les frais d'assurance, de transit et de fret.

- **Provision sur créances clients**

A chaque arrêté comptable, ARTES S.A procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et **sont présentées en net à l'actif du bilan.**

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant de la vente de véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation du véhicule.

- **Impôts sur les bénéfices**

A partir de 2019, la société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 2% qui a été remplacée par le taux de 4% et ceci selon les dispositions de la loi des finances 2023 qui prévoit l'application de nouveaux taux de CSS sur les bénéfices à déclarer pour les années 2023, 2024 et 2025.

La société est soumise, conformément à la loi de finances pour l'année 2026, à une contribution permanente fixée à 4 % des bénéfices servant de base au calcul de l'impôt sur les sociétés.

II.3. Informations relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

Conformément aux précisions du Conseil du Marché Financier (CMF) relatives aux informations ESG à intégrer dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, la société ARTES SA présente ci-après les principaux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance susceptibles d'avoir une incidence significative sur son activité, sa performance, sa situation financière et ses perspectives.

1. Gouvernance des enjeux ESG

Les enjeux ESG sont pleinement intégrés aux activités opérationnelles de la société et pris en compte dans l'ensemble de ses processus de gestion, avec l'implication de la Direction Financière, de la Direction Réseau & Après-Vente ainsi que de l'Audit Interne, sous la supervision directe du Conseil d'Administration et de la Direction Générale.

Les sujets prioritaires suivis au cours de l'exercice concernent :

- la conformité réglementaire des véhicules importés ;
- la gestion environnementale du showroom, ateliers et magasins de pièces ;
- la santé et la sécurité au travail au sein des ateliers techniques, à travers le suivi de la fréquence des accidents de travail ;
- le développement des compétences techniques et la formation continue des collaborateurs ;
- l'éthique des affaires et la conformité du réseau de distribution et le respect des standards de la marque;
- la qualité de service et les obligations SAV.

2. Stratégie et orientations ESG

La société poursuit une stratégie progressive d'intégration des enjeux ESG dans son modèle économique, notamment à travers :

- le développement de l'offre de véhicules hybrides et électriques ;

- la réduction de la consommation énergétique des showrooms et ateliers ;
- la digitalisation du parcours client et du SAV ;
- la formation continue des techniciens sur les nouvelles motorisations ;
- **l'amélioration de la gouvernance du réseau d'agents agréés.**

3. Risques et opportunités matériellement significatifs

Risques

Les principaux risques ESG pouvant affecté les états financiers sont :

- Risque lié à la transition énergétique pouvant impacter le business model, les tendances de ventes des véhicules thermiques ainsi que provoquer une obsolescence technologique progressive de certains modèles et pièces, cette dernière constituant une conséquence directe **de l'évolution vers des motorisations alternatives** ;
- **évolution des exigences réglementaires liées aux émissions et à l'importation** ;
- hausse des coûts logistiques et transport maritime ;
- risques santé et sécurité dans les ateliers ;
- risque image de marque liée à la satisfaction client.

Opportunités

- montée en puissance du marché des véhicules hybrides/électriques ;
- nouveaux revenus liés aux services connectés et maintenance ;
- **optimisation des charges via l'efficacité énergétique** ;
- **renforcement de l'image de marque auprès des investisseurs et partenaires bancaires.**
- amélioration des conditions de santé et sécurité au travail, contribuant à la réduction des accidents et à une meilleure productivité ;
- développement des compétences des employés à travers des programmes de formation et **d'accompagnement sur les nouvelles technologies et les enjeux ESG** ;
- **renforcement de l'attractivité et de la fidélisation des talents grâce à une politique sociale plus responsable** ;

4. Indicateurs ESG sélectionnés

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, ARTES SA ne publie pas encore d'indicateurs ESG quantitatifs et qualitatifs.

La société prévoit de définir les **indicateurs pertinents**, ainsi qu'un **calendrier de déploiement** progressif du dispositif de suivi et de reporting ESG.

5. Incidence sur les états financiers

À la date d'arrêté des états financiers au 31 décembre 2025, la Direction de la société ARTES SA a **procédé à une analyse des principaux enjeux ESG susceptibles d'avoir une incidence sur la situation financière**, les actifs, les passifs ainsi que les activités opérationnelles de la Société.

Dans ce cadre, les travaux réalisés ont notamment porté sur :

- la valorisation des immobilisations corporelles, notamment les showrooms, ateliers et équipements techniques ;
- la valorisation des stocks de véhicules et de pièces de rechange ;
- **l'évaluation des risques liés aux garanties accordées, aux réclamations clients ainsi qu'aux obligations de service après-vente** ;
- **les investissements futurs susceptibles d'être engagés dans le contexte des évolutions du marché automobile**, en particulier celles liées au développement des véhicules électriques.

Au terme de cette analyse, et à la date d'arrêté des comptes, la Société n'a identifié aucun impact significatif nécessitant la comptabilisation d'un traitement spécifique au titre des enjeux ESG dans les états financiers.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinar Tunisien)

III.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 décembre 2025 comme suit :

Libellé	Valeur brute au 31/12/2024	Acquisition	Reclassement	Cession	Valeur brute au 31/12/2025	Amortissements cumulés/Provisio ns au 31/12/2024	Dotations aux amortissements	Reprise sur cession	Amortissements cumulés/Prov au 31/12/2025	VCN au 31/12/2025	VCN au 31/12/2024
Concession marque	1 000 000	-	-		1 000 000	(1 000 000)	-		(1 000 000)	-	-
Logiciels	1 819 499	25 308	-		1 844 807	(1 785 382)	(20 527)		(1 805 909)	38 898	34 117
Fonds commercial	750	-	-		750	-	-		-	750	750
Total Immobilisations Incorporelles	2 820 249	25 308	-		2 845 557	(2 785 382)	(20 527)		(2 805 909)	39 648	34 867
Terrains	3 117 512	-	(3 103 712)		13 800	-	-		-	13 800	3 117 512
Constructions	1 048 962	-			1 048 962	(1 048 962)	-		(1 048 962)	-	-
AAI des constructions	5 033 542	116 948			5 150 490	(3 878 782)	(193 877)		(4 072 659)	1 077 831	1 154 760
Matériel industriel	1 239 318	-			1 239 318	(1 176 735)	(19 148)		(1 195 884)	43 434	62 583
Outillage industriel	203 769	11 980			215 749	(174 527)	(13 222)		(187 749)	28 000	29 242
Matériel de transport	1 421 640	264 577		(104 861)	1 581 356	(1 201 874)	(141 731)	104 861	(1 238 744)	342 612	219 766
Equipement de bureau	986 368	-			986 368	(952 360)	(6 424)		(958 784)	27 584	34 008
Autres immobilisations corporelles	181 940	6 210			188 150	(181 030)	(930)		(181 960)	6 190	910
Matériel informatique	1 631 332	51 069			1 682 401	(1 530 846)	(60 906)		(1 591 752)	90 649	100 486
AAI divers	324 092	150			324 242	(216 446)	(19 764)		(236 210)	88 032	107 646
Immob corporelles en cours	616 236	2 535			618 771	(138 996)	-		(138 996)	479 775	477 240
Avances et acomptes sur immob. Corporelles	20 918	-			20 918	(20 918)	-		(20 918)	-	-
Total Immobilisations corporelles	15 825 629	453 469	(3 103 712)	(104 861)	13 070 525	(10 521 475)	(456 003)	104 861	(10 872 618)	2 197 907	5 304 154
Total Immob. Corporelles et incorporelles	18 645 878	478 777	(3 103 712)	(104 861)	15 916 082	(13 306 857)	(476 530)	104 861	(13 678 527)	2 237 555	5 339 021

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 31 décembre 2025 un solde de 68 945 565 DT contre un solde de 58 945 566 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Acquisitions	Cession	Solde au 31/12/2025
- SIDEV	30 600 000	10 000 000		40 600 000
- VOLGA MOTORS », Ex « WALLYS SERVICES »	5 235 400			5 235 400
- ARTEGROS	4 999 850			4 999 850
- BOWDEN	100			100
- Compagnie Internationale de Leasing	10 621			10 621
- ADEV	2 866 700			2 866 700
- ARTIMO	12 500 000			12 500 000
- UIB	1 485 714			1 485 714
- VEDEV	149 550			149 550
Total brut des Titres de participation	57 847 936	10 000 000		67 847 935
Titres Immobilisés	1 000 000			1 000 000
Dépôts et cautionnements	97 630			97 630
Total	58 945 566	10 000 000		68 945 565

B.3. Stocks

Les stocks présentent, au 31 décembre 2025, un solde net de 110 116 202 DT contre un solde de 92 957 571 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Véhicules neufs	33 488 422	45 324 143
Pièces de rechange	576 452	60 265
Véhicules neufs en transit	76 051 328	48 106 227
Total	110 116 202	93 490 635
Provision pour dépréciation de stocks	-	(533 064)
Total	110 116 202	92 957 571

B.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2025 un solde net de 10 336 157 DT contre un solde net de 14 589 295 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Clients VN et APV	10 128 104	14 313 351
Clients effets à recevoir	151 158	219 049
Autres clients	56 895	56 895
Clients douteux	1 751 125	1 751 125
Total brut	12 087 282	16 340 420
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 751 125)	(1 751 125)
Total net	10 336 157	14 589 295

B.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 décembre 2025 un solde net de 7 061 195 DT contre un solde net de 5 202 334 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Personnel	238 542	203 116
Etat impôts et taxes	2 345 880	3 259 156
Avances aux fournisseurs	94 324	178 896
Compte de régularisation actif	1 291 800	1 568 989
Autres débiteurs divers	3 153 298	54 826
Total brut	7 123 844	5 264 983
Provision pour dépréciation des autres actifs	(62 649)	(62 649)
Total net	7 061 195	5 202 334

B.6. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 48 690 126 DT au 31 décembre 2025 contre un solde de 92 239 956 DT au 31 décembre 2024 et correspondent à des placements à court terme.

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 décembre 2025 un solde de 22 244 850 DT contre un solde de 19 002 384 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
ATTIJARI BANK	6 002 963	7 803 329
BT	4 396 577	3 266 155
ZITOUNA	846 947	456 149
ARAB TUNISIAN BANK	1 366 634	47 890
UIB	5 101 022	2 225 551
AMEN BANQUE	249 583	29 775
UBCI	210 764	595 996
ABC	22 747	22 747
STB	55 715	784 049
BNA	3 039 548	2 305 917
BIAT	396 736	1 432 505
BH	4 797	4 797
BTL	-	17 525
Chèques à encaisser	-	1 676
Effets à l'encaissement	540 458	-
Caisse à fond fixe	7 000	7 000
Caisse	-	250
Carte bancaire	3 028	742
CCP	331	331
Total	22 244 850	19 002 384

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2025 une valeur de 147 442 845 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réev.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Autre Capitaux Propres (*)	Total
Capitaux propres au 31/12/2023	38 250 000	3 825 000	37 315 473	59 594	12 477 084	27 126 932	600 000	119 654 083
Affectation du résultat 2023(PV AGO du 28/06/2024)								
- Résultats reportés	-	-	-	-	27 126 932	(27 126 932)		
- Dividendes	-	-	-	-	(19 125 000)			(19 125 000)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-		40 416 678		40 416 678
- Réserve spéciale de réinvestissement								
Capitaux propres au 31/12/2024	38 250 000	3 825 000	37 315 473	59 594	20 479 016	40 416 678	600 000	140 945 761
Affectation du résultat 2024(PV AGO du 30/05/2025)								
- Résultats reportés	-	-	-	-	40 416 678	(40 416 678)		
- Dividendes	-	-	-	-	(30 600 000)			(30 600 000)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-		37 077 084		37 077 084
- Réserve spéciale de réinvestissement			10 000 000		(10 000 000)			
Capitaux propres au 31/12/2025	38 250 000	3 825 000	47 315 473	59 594	20 295 694	37 077 084	600 000	147 442 845

(*) La société « ARTES » a conclu un contrat de partenariat avec un fournisseur commercialisant des produits pétroliers : par ce contrat la société ARTES bénéficie d'une contribution aux investissements du réseau officiel représentant la marque « ARTES » : en conséquence une enveloppe a été mise à sa disposition pour l'achat du matériel de gestion et de distribution des lubrifiants distribués par ce fournisseur. Cette contribution est de l'ordre de 600 000 DT répartie sur 3 ans de façon que chaque année ARTES perçoit 200 000 DT. (Les tranches ont été encaissées en 2021, 2022 et 2024).

B.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2025 un solde de 1 000 000 DT contre 600 000 DT au 31 décembre 2024.

B.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2025 un solde de 110 736 526 DT contre un solde de 136 183 807 DT au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Fournisseurs VN APV divers et autres fournisseurs	52 475 648	35 278 584
Effets à payer	58 093 119	100 717 214
Fournisseurs - factures non encore parvenues	167 759	188 009
Total	110 736 526	136 183 807

B.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2025 un solde de 10 407 562 DT contre un solde de 10 506 559 DT au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Etat - impôts et taxes	5 542 584	5 758 363
Avances et acomptes clients	2 140 777	1 688 781
Créditeurs divers	600 490	572 246
Personnel	839 884	1 010 248
Compte de régularisation passif	1 283 827	1 476 921
Total	10 407 562	10 506 559

B.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les Concours bancaires et autres passifs financiers présentent au 31 décembre 2025 un solde de 24 718 DT contre un solde nul au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
BTL	24 718	-
Total	24 718	-

III.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus totalisent 307 054 003 DT au titre de l'exercice 2025 contre 257 331 746 DT au titre de l'exercice 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de véhicules neufs	297 056 762	248 060 124
Ventes pièces de rechange y compris huile	6 314 564	6 138 558
Ventes travaux atelier	2 075 325	1 951 460
Ventes garanties	1 521 944	1 120 247
Ventes de matériels extérieurs pour VN	85 408	61 357
Total	307 054 003	257 331 746

R.2. Coût des ventes

Le coût des ventes encouru au cours de l'exercice 2025 s'élève à 252 508 273 DT contre 206 580 964 DT au cours de l'exercice 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2025	Exercice 2024
Achats de marchandises consommées	251 588 349	205 536 345
Charges de personnel	566 824	610 319
Autres charges d'exploitation	353 100	434 300
Total	252 508 273	206 580 964

R.3. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent 1 424 295 DT au titre de l'exercice 2025 contre 1 183 010 DT au titre de l'exercice 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2025	Exercice 2024
Autres activités et revenus des immeubles	1 066 853	928 891
Transfert de charges	346 634	230 741
Ventes déchets	10 808	23 378
Total	1 424 295	1 183 010

R.4. Frais de distribution

Les frais de distribution encourus au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 7 475 153 DT contre 5 601 523 DT encourus au cours de l'exercice 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2025	Exercice 2024
Charge de personnel	2 938 694	2 572 641
Autres charges d'exploitation	4 038 043	2 726 597
Achats d'approvisionnements	498 416	302 285
Total	7 475 153	5 601 523

R.5. Frais d'administration

Les frais d'administration encourus au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 4 998 614 DT contre 4 952 337 DT encourus au cours de l'exercice 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2025	Exercice 2024
Charges de personnel	3 163 437	3 133 549
Autres charges d'exploitation	1 327 369	1 258 822
Achats d'approvisionnements consommés	507 808	559 966
Total	4 998 614	4 952 337

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation encourues au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 1 497 470 DT contre 2 731 310 DT encourues au cours de l'exercice 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2025	Exercice 2024
Autres charges d'exploitation	1 098 740	894 501
Dotations aux amortissements et aux provisions	398 730	1 836 809
Total	1 497 470	2 731 310

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 265 817 DT au titre de l'exercice 2025 contre 135 939 DT au titre de l'exercice 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2025	Exercice 2024
Charges financières	258 392	110 039
Intérêts sur effets VN	2 910	4 112
Gains de change	(3 630)	(5 414)
Pertes de change	8 145	27 202
Total	265 817	135 939

R.8. Produits des placements

Les produits des placements réalisés au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 13 279 094 DT contre 15 564 557 DT réalisés au cours de l'exercice 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2025	Exercice 2024
Dividendes reçus d'ARTEGROS	3 999 880	5 999 820
Dividendes reçus d'ADEV	1 720 020	1 146 680
Dividendes reçus de SIDEV	-	3 060 000
Autres dividendes	152 078	135 514
Produits sur placements à court terme	7 407 116	5 222 543
Total	13 279 094	15 564 557

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 120 195 DT au titre de l'exercice 2025 contre 615 336 DT au titre de l'exercice 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2025	Exercice 2024
Plus-value sur cession de titres AUTRONIC	-	583 833
Autres gains	120 195	31 503
Total	120 195	615 336

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent 1 209 948 DT au titre de l'exercice 2025 contre 372 254 DT au titre de l'exercice 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2025	Exercice 2024
Autres pertes ordinaires	1 209 948	372 254
Total	1 209 948	372 254

III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

	Montants en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	456 003
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	20 527
Dotation aux provisions	1 155 265
Reprise sur provisions	(1 233 065)
Total	398 730

F.2. Variation des actifs

Libellé	Solde au 31/12/2025 (a)	Solde au 31/12/2024 (b)	Variation (b) - (a)
Stock	110 116 202	93 490 635	(16 625 567)
Créances clients	12 087 282	16 340 421	4 253 139
Autres actifs (*)	4 020 132	5 264 983	1 244 851
Variation des actifs	126 223 616	115 096 039	(11 127 577)

(*) La différence entre les autres actifs au niveau du bilan et du tableau des flux de trésorerie provient de la correction comptable effectuée sur les autres débiteurs divers.

F.3. Variation des passifs

Libellé	Solde au 31/12/2025 (a)	Solde au 31/12/2024 (b)	Variation (a) - (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	110 736 526	136 183 807	(25 447 281)
Autres dettes	9 652 298	9 806 558	(154 260)
Variation des passifs	120 388 824	145 990 365	(25 601 541)

F.4. Plus ou moins-values de cession

Libellé	Montants en DT
Transfert de charges	-
Plus-value de cession	81 480
Total	81 480

F.5. Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Montants en DT
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles	(478 778)
Total	(478 778)

F.6. Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles

Libellé	Montants en DT
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	81 480
Total	81 480

F.7. Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières

Libellé	Montants en DT
Titres de participations	10 000 000
Total	10 000 000

F.8. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2025
Placements à court terme	48 690 126
BTK	-
ATTIJARI BANK	6 002 963
BT	4 396 577
ZITOUNA	846 947
ARAB TUNISIAN BANK	1 366 634
UIB	5 101 021
AMEN BANQUE	249 583
UBCI	210 764
ABC	22 747
STB	55 715
BNA	3 039 548
BIAT	396 736
BH	4 796
BTL	-24 718
Effets à l'encaissement	540 459
Chèques à encaisser	-
Caisse à fond fixe	7 000
Carte Bancaire	287
CCP	331
Carte technologique	2 742
Total	70 910 258

IV. Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Provisions
1- Engagements donnés			
<i>a) Garanties réelles</i>			
Cautionnement (1)	4 931 773	4 931 773	-
Total	4 931 773	4 931 773	-

(1) Cautions douanières et cautions sur marchés définitives et provisoires

V. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre des exercices 2025 et 2024 se présentent comme suit :

Libellé	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Résultat net	37 077 084	40 416 678
Nombre d'actions	38 250 000	38 250 000
Résultat par action	0.9693	1.0566

Le nombre d'actions en circulation est détaillé comme suit :

Date	Libellé	Actions émises	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital
	Nombre d'actions	38 250 000	1	38 250 000	38 250 000

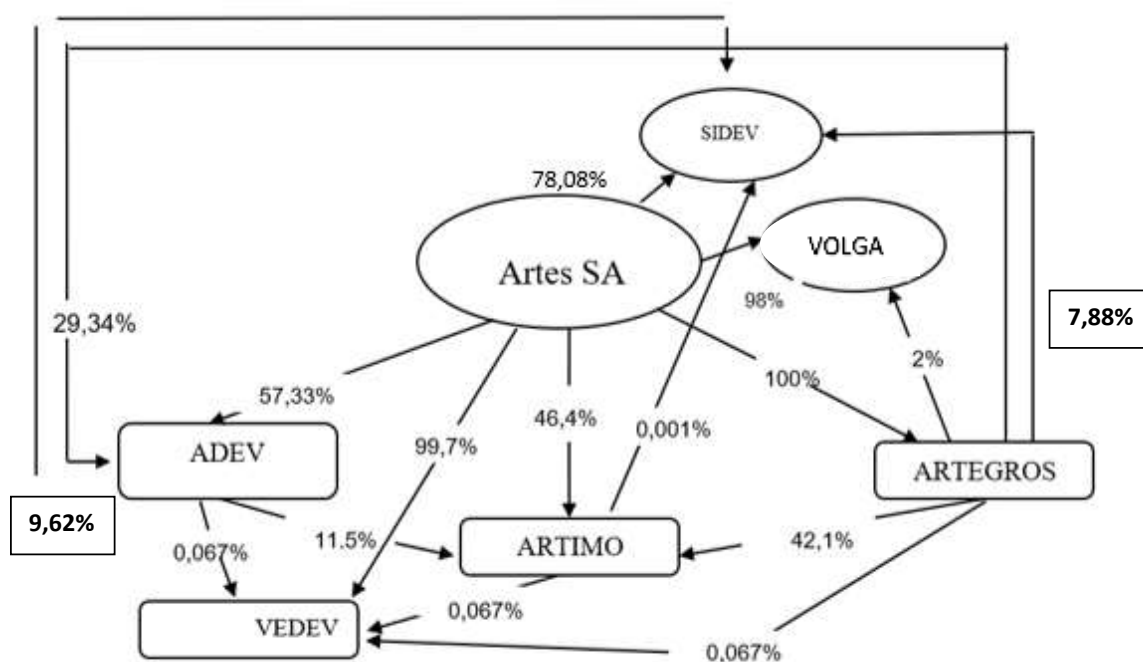
VI. Notes sur les parties liées

6.1. Parties liées

Les parties liées d'ARTES S.A sont constituées de :

1. Parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les parties liées appartenant au Groupe ARTES se présentent comme suit :



2. Parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

Les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES comprennent les sociétés suivantes :

Société	Lien juridique
DALMAS	Actionnariat commun
ITUCY PEUGEOT	Actionnariat commun
MINOTERIE LA SOUKRA	Actionnariat commun
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	Actionnariat commun
IMMOBILIER DE MAGREB	Actionnariat commun
AFRIVISION ET SONY	Actionnariat commun
AFRIVISION SERVICES	Actionnariat commun
MAGHREB MOTORS	Actionnariat commun
TMM	Actionnariat commun
POINT COM	Actionnariat commun

6.2. Transactions avec les parties liées

1. Transactions avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les opérations avec les parties liées appartenant au groupe ARTES au titre de l'exercice 2025 se détaillent comme suit :

-Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les achats de pièces de rechange facturés par la société « ARTEGROS S.A » à la société « ARTES S.A » s'élèvent à 6 717 995 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2025 la dette du fournisseur « ARTEGROS » est nulle.

-Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les ventes réalisées avec la société « ADEV SARL » s'élèvent à 76 235 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2025 la créance du client « ADEV SARL » représente un solde nul.

-Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les ventes de main d'œuvre réalisées avec la société « VOLGA MOTORS » anciennement dénommée « WALLYS SERVICES » s'élèvent à 2 486 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2025 la créance du client « VOLGA MOTORS » représente un solde nul.

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 la société « ARTES S.A » a perçu des dividendes des sociétés suivantes :

* « ADEV » au titre de l'exercice 2024 pour un montant total de 1 720 020 DT.

* « ARTEGROS » au titre de l'exercice 2024 pour un montant total de 3 999 880 DT

- Au cours de l'exercice 2011 la société « ARTES S.A. » a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L» une convention pour la mise à disposition de cette dernière d'une partie de son terrain sis au 39 avenue K.Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 82 416 DT en hors taxes et le solde s'élève à 98 079 DT.

Cette même convention stipule la facturation par la société « ARTIMO S.A.R.L » à la société « ARTES S.A » du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A». Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et suite à la révision de la charge

locative par voie d'avenant, le montant du loyer s'élève à 1 893 723 DT en hors taxes et le solde s'élève à 2 253 530 DT.

- **Au cours de l'exercice 2011, la société « ARTES S.A » a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial administratif et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS S.A». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 123 624 DT en hors taxes.**
- **Au cours de l'exercice 2011, la société « ARTES S.A » a conclu avec la société « ARTEGROS S.A » un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A » à « ARTEGROS S.A » s'élèvent à 304 939 DT en hors taxes.**
- **Au cours de l'exercice 2011 la société « ARTES S.A » a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha signé le 16 juin 2006 suivant un avenant signé le 24 juin 2011 avec la société « ADEV SARL » moyennant un loyer annuel de 48 000 DT HTVA compte tenu d'une augmentation conventionnelle de 5% à partir du 2ème trimestre 2013. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 65 933 DT en hors taxes.**
- **Au cours de l'exercice 2011, la société « ARTES S.A » a conclu avec la société « ADEV SARL » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique moyennant une refacturation d'une redevance annuelle de 120 000 DT HTVA avec une augmentation de 5% tous les deux ans à partir de la troisième année. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A » à la société « ADEV SARL » s'élèvent à 168 852 DT en hors taxes.**
- **Au cours de l'exercice 2019, la société « ARTES S.A » a conclu avec la société « VOLGA MOTORS », anciennement dénommée « WALLYS SERVICES », un contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha c. pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction et moyennant un loyer annuel de 12 600 DT HTVA payable par trimestre (avec une augmentation de 5% tous les deux ans). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 13 892 DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2025.**
- **Au cours de l'exercice 2019, la société « ARTES S.A » a conclu avec la société « VOLGA MOTORS », anciennement dénommée « WALLYS SERVICES » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Ce mandat est exécuté moyennant un montant annuel de 21 000 DT HTVA en plus des prestations informatiques qui sont facturés à 10 500 DT HTVA par an payables trimestriellement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A » à la société « VOLGA MOTORS » s'élèvent à 34 729 DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2025.**

2. Transactions avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES S.A » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES durant l'exercice 2025 au titre des ventes et des réparations de véhicules se présente comme suit :

Société	Chiffre d'affaires HT 2025	Créance au 31/12/2025
DALMAS	133 444	5 954
ITUCY PEUGEOT	-	-
MINOTERIE LA SOUKRA	1 241	-
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	9 482	4 428
AFRI IMMOBILIERE	2 428	592
IMMOBILIER DE MAGREB	21 748	2 489
AFRIVISION	-	2 834
AFRIVISION SERVICES	-	1 347
Total	168 343	17 644

- Au cours de l'exercice 2003 un contrat de loyer a été établi entre " ARTES S.A. " et "Établissements DALMAS et compagnies SARL " pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle EI Mghira 1 et ce pour l'entreposage l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale facturée par " Établissements DALMAS et compagnies SARL " s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 le montant du loyer s'élève à 543 264 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2008 un contrat de loyer a été établi entre " ARTES S.A. " et "IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT" pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2025 la charge de loyer s'élève à 335 617 DT en hors taxes.
- Les achats effectués par la société « ARTES S.A » auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du groupe ARTES, durant l'exercice 2025 se présentent comme suit :

Société	Achats HT 2025	Dettes au 31/12/2025
AFRIVISION SERVICES	-	-
SONY AFRIVISION	-	359
DALMAS (Achat)	2 066	-
Total	2 066	359

3. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

A. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 09 octobre 2020. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 300 000 dinars .la rémunération au titre de l'exercice s'élève à 328 263 DT.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2024 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 Mai 2025 à un montant global brut de 187 500 DT, correspondant à un montant net de retenue à la source de 150 000 DT, soit 15 000 DT par administrateur.
- La même Assemblée Générale a alloué aux membres du Comité Permanent d'Audit, au titre de l'exercice 2024, un montant de 5 000 DT net de retenue à la source.

B. Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2025	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2025	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2025
Avantages à court terme :						
Salaire / Rémunération*	249 708	-	741 253	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-	187 500	227 500
Total	249 708	-	741 253	-	187 500	227 500

(*) Rémunération brute et cotisations patronales.

C. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société «ARTES S.A» au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le président du comité d'audit permanent de la société « ARTES S.A » a perçu de la part de la société ARTIMO SARL un salaire Net de 171 277 DT par an en sa qualité de gérant.

VII. Événements post clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 17/04/2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les Actionnaires de la société **ARTES S.A**
39, Avenue Kheireddine Pacha
1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **ARTES S.A**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 147 422 845 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 37 077 084 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de sa **performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date**, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Reconnaissance des revenus

Description de la question clé de l'audit :

Les revenus figurent à l'état de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour un montant de 307 054 003 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ce poste est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 297 056 762 DT. Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné, évalué et testé les contrôles clefs pertinents correspondants.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information de la société que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons **qu'elles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée** : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux **vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie** et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une **évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne** de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur **incombe au Conseil d'Administration.**

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous « n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 22 Mai 2026

Les commissaires aux comptes

**Société DATN – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited**

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Sahli Tarek

Mohamed Imed Loukil

**RAPPORT SPECIAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

Messieurs les Actionnaires de la société **ARTES S.A**
39, Avenue Kheireddine Pacha
1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, votre Conseil d'administration réuni le 26 décembre 2025 nous a informés de la conclusion d'un avenant à la convention liant la société ARTES S.A à la société ARTIMO.

Cet avenant a principalement pour objet :

- l'ajustement des loyers facturés entre les deux sociétés afin de les aligner sur les conditions de marché ;
- la régularisation de compléments de loyers, de TVA et de certains redressements fiscaux relatifs à des exercices antérieurs subis par la société ARTIMO.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la charge de loyers facturée par la société ARTIMO S.A.R.L à la société ARTES S.A, résultant de cette convention et de son avenant, s'élève à 1 893 723 DT hors taxes et le solde correspondant s'élève à 2 253 530 DT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

Transactions et opérations avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les achats de pièces de rechange facturés par la société « ARTEGROS S.A » à la société « ARTES S.A» s'élèvent à 6 717 995 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2025 la dette du fournisseur « ARTEGROS » est nulle.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les ventes réalisées avec la société « ADEV SARL » s'élèvent à 76 235 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2025 la créance du client « ADEV SARL » représente un solde nul.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les ventes de main d'œuvre réalisées avec la société « VOLGA MOTORS », anciennement dénommée « WALLYS SERVICES », s'élèvent à 2 486 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2025 la créance du client « VOLGA MOTORS » représente un solde nul.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 la société « ARTES S.A» a perçu des dividendes des sociétés suivantes :
 - * « ADEV » au titre de l'exercice 2024 pour un montant total de 1 720 020 DT.
 - * « ARTEGROS » au titre de l'exercice 2024 pour un montant total de 3 999 880 DT
- Au cours de l'exercice 2011 la société « ARTES S.A.» a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L» une convention pour la mise à disposition de cette dernière d'une partie de son terrain sis au 39 avenue K.Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 82 416 DT en hors taxes et le solde s'élève à 98 079 DT.

Cette même convention stipule la facturation par la société « ARTIMO S.A.R.L» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifés sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A». Au cours de l'exercice 2025, un avenant à cette convention a été conclu entre les deux sociétés. Cet avenant a principalement pour objet l'ajustement des loyers facturés entre ARTES et ARTIMO afin de les aligner sur les conditions de marché.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la charge de location facturée par la société « ARTIMO S.A.R.L » à la société « ARTES S.A » s'élève à 1 893 723 DT hors taxes et le solde s'élève à 2 253 530 DT.

- Au cours de l'exercice 2011, la société « ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial administratif et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS S.A». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 123 624 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société « ARTES S.A» a conclu avec la société « ARTEGROS S.A » un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A» à « ARTEGROS S.A» s'élèvent à 304 939 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011 la société « ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha signé le 16 juin 2006 suivant un avenant signé le 24 juin 2011 avec la société « ADEV SARL » moyennant un loyer annuel de 48 000 DT HTVA compte tenu d'une augmentation conventionnelle de 5% à partir du 2ème trimestre 2013. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 65 933 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société « ARTES S.A» a conclu avec la société « ADEV SARL » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique moyennant une refacturation d'une redevance annuelle de 120 000 DT HTVA avec une augmentation de 5% tous les deux ans à partir de la troisième année. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A» à la société « ADEV SARL » s'élèvent à 168 852 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2019, la société « ARTES S.A» a conclu avec la société « VOLGA MOTORS », anciennement dénommée « WALLYS SERVICES », un contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction et moyennant un loyer annuel de 12 600 DT HTVA payable par trimestre (avec une augmentation de 5% tous les deux ans). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 13 892 DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2025.
- Au cours de l'exercice 2019, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « VOLGA MOTORS », anciennement dénommée « WALLYS SERVICES », un contrat de mandat portant sur la refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Ce mandat est exécuté moyennant un montant annuel de 21 000 DT HTVA en plus des prestations informatiques qui sont facturées à 10 500 DT HTVA par an, payables trimestriellement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A» à la société «VOTGA MOTORS» s'élèvent à 34 729 DT hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2025.

Transactions et opérations avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES S.A » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2025 au titre des ventes et des réparations de véhicules est présenté au niveau du tableau ci-après :

Société	Chiffre d'affaires HT 2025	Créance au 31/12/2025
DALMAS	133 444	5 954
ITUCY PEUGEOT	-	-
MINOTERIE LA SOUKRA	1 241	-
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	9 482	4 428
AFRI IMMOBILIERE	2 428	592
IMMOBILIER DE MAGREB	21 748	2 489
AFRIVISION	-	2 834
AFRIVISION SERVICES	-	1 347
Total	168 343	17 644

- Au cours de l'exercice 2003 un contrat de loyer a été établi entre " ARTES S.A. " et "Établissements DALMAS et compagnies SARL " pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale facturée par " Établissements DALMAS et compagnies SARL " s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 le montant du loyer s'élève à 543 264 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2008 un contrat de loyer a été établi entre " ARTES S.A. " et "IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT" pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2025 la charge de loyer s'élève à 335 617 DT en hors taxes.
- Les achats effectués par la société « ARTES S.A » auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du groupe ARTES, durant l'exercice 2025 se présentent comme suit :

Société	Achats HT 2025	Dettes au 31/12/2025
AFRIVISION SERVICES	-	-
SONY AFRIVISION	-	359
DALMAS (Achat)	2 066	-
Total	2 066	359

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

A. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 09 octobre 2020. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 300 000 dinars .la rémunération au titre de l'exercice s'élève à 328 263 DT.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2024 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 Mai 2025 à un montant global brut de 187 500 DT, correspondant à un montant net de retenue à la source de 150 000 DT, soit 15 000 DT par administrateur.
- La même Assemblée Générale a alloué aux membres du Comité Permanent d'Audit, au titre de l'exercice 2024, un montant de 5 000 DT net de retenue à la source.

B. Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2025	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2025	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2025
Avantages à court terme :						
Salaire / Rémunération*	249 708	-	741 253	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-	187 500	227 500
Total	249 708	-	741 253	-	187 500	227 500

(*) Rémunération brute et cotisations patronales.

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le président du comité d'audit permanent de la société « ARTES S.A » a perçu de la part de la société ARTIMO SARL un salaire Net de 171 277 DT par an en sa qualité de gérant.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations à l'exception des opérations et transactions d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la société.

Tunis, le 22 Mai 2026

Les commissaires aux comptes

**Société DATN – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited**

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Sahli Tarek

Mohamed Imed Loukil

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Automobile Réseau Tunisien & Service ARTES

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

La société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Mohamed Imed Loukil (F.M.B.Z. KPMG TUNISIE) et Mr Tarek Sahli (Cabinet DATN-Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited).

Groupe ARTES
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2025	31 décembre 2024
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		2 854 556	2 820 249
Amortissements Immobilisations incorporelles		(2 806 626)	(2 785 383)
	1	47 930	34 866
Goodwill		113 051	156 119
Immobilisations corporelles		22 828 343	27 969 097
Amortissements Immobilisations corporelles		(16 177 959)	(15 418 841)
	1	6 650 384	12 550 256
Titres mis en équivalence			
Immobilisations financières		35 534 350	42 256 780
Provisions des immobilisations financières		(1 006 815)	(106 815)
	2	34 527 535	42 149 965
Actifs d'impôts différés	3	1 254 357	1 567 242
Total des actifs immobilisés		42 593 257	56 458 448
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		42 593 257	56 458 448
ACTIFS COURANTS			
Stocks		138 404 328	113 582 272
Provisions des stocks		(2 736 569)	(3 811 918)
	4	135 667 759	109 770 354
Clients et comptes rattachés		29 675 746	20 261 841
Provisions des comptes clients		(1 894 544)	(1 894 544)
	5	27 781 202	18 367 297
Autres actifs courants	6	10 947 086	8 768 904
Placements et autres actifs financiers	7	103 581 537	152 750 123
Liquidités et équivalents de liquidités	8	68 211 664	41 326 489
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		346 189 248	330 983 167
TOTAL DES ACTIFS		388 782 505	387 441 615

Groupe ARTES
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

Solde au

Notes 31 décembre 2025 31 décembre 2024

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CAPITAUX PROPRES

Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves consolidées		153 781 155	142 180 615
Autres capitaux propres		600 000	600 000
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		192 631 155	181 030 615
Résultat consolidé		41 287 718	42 191 994
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION 9		233 918 873	223 222 609
Intérêts des minoritaires dans les réserves	10	6 275 961	6 226 287
Intérêts des minoritaires dans le résultat	10	273 071	490 350

PASSIFS

PASSIFS NON COURANTS

Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	11	1 000 000	600 000
Passifs impôts différés	12	234 000	234 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 274 000	874 000

PASSIFS COURANTS

Fournisseurs et comptes rattachés	13	121 099 804	144 743 489
Autres passifs courants	14	25 872 828	11 853 433
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	67 968	31 447
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		147 040 600	156 628 369
TOTAL DES PASSIFS		148 314 600	157 502 369
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		388 782 505	387 441 615

Groupe ARTES
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2025	31 décembre 2024
Revenus	16	339 080 045	307 457 210
Autres produits d'exploitation	17	960 555	583 664
Total des produits d'exploitation		340 040 600	308 040 874
Variation des stocks		25 460 797	38 089 337
Achats de marchandises consommées	18	(299 426 580)	(280 066 581)
Achats d'approvisionnements consommés	19	(1 171 659)	(1 071 599)
Charges de personnel	20	(9 112 915)	(8 851 056)
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	21	(1 176 686)	(2 753 141)
Autres charges d'exploitation	22	(6 543 515)	(5 859 684)
Total des charges d'exploitation		(291 970 558)	(260 512 724)
Résultat d'exploitation		48 070 042	47 528 150
Charges financières nettes	23	131 141	(144 795)
Produits des placements	24	14 598 271	12 562 926
Autres gains ordinaires	25	2 172 938	1 699 239
Autres pertes ordinaires	26	(3 088 380)	(506 264)
RÉSULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES DES SOCIETES INTEGREES		61 884 012	61 139 256
Impôts différés	27	(312 886)	523 469
Impôts exigibles		(20 010 337)	(18 980 381)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES DES SOCIETES INTEGREES APRES IMPOT		41 560 789	42 682 344
Éléments Extraordinaires (Pertes)		-	-
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		41 560 789	42 682 344
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	27	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		41 560 789	42 682 344
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	(273 071)	(490 350)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		41 287 718	42 191 994

Groupe ARTES
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2025	31 décembre 2024
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		41 287 718	42 191 994
Ajustement pour			
*Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence			
*Part revenant aux intérêts minoritaires	10	273 071	490 350
*Amortissements et provisions	28	1 176 686	2 753 141
*+ / - Values sur cessions	32	21 633	(1 618 841)
*Variation des:			
- Stocks	29	(24 822 056)	(38 089 334)
- Créances clients	29	(9 413 905)	(7 660 506)
- Autres actifs	29	(2 178 182)	(41 134)
- Fournisseurs et autres dettes	30	(9 679 555)	83 568 391
*Impôt différé	27	312 886	(523 469)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		(3 021 705)	81 070 592
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décassement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(665 035)	(2 902 628)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	5 644 988	158 991
Décassement pour acquisition d'immobilisations financières		-	(10 000 216)
Encaissements pour cession d'immobilisations financières	34	6 722 430	2 929 670
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		11 702 383	(15 355 183)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés par la sté mère	35	(30 600 000)	(19 125 000)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés consolidées	36	(400 018)	(496 770)
Correction comptable de la société VEDEV	37	(590)	-
Modification comptable (ID sur Subvention d'investissement)	38	-	200 000
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(31 000 608)	(19 421 770)
Variation de trésorerie		(22 319 930)	51 834 639
Trésorerie au début de l'exercice		194 045 165	142 210 526
Trésorerie à la clôture de l'exercice	39	171 725 235	194 045 165

Notes aux Etats Financiers Consolidés

GROUPE ARTES

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « **ARTES** » est composé de huit sociétés : ARTES, ARTEGROS, ADEV, ARTIMO, AUTRONIC, VEDEV, SIDEV et VOLGA MOTORS EX WALLYS SERVICES exerçant dans **le secteur Automobiles** (vente de véhicules, vente de pièces de rechange et fabrication des équipements électroniques principalement destinés à l'automobile, fabrication de filtres) et dans le secteur de la promotion immobilière.

- ✓ La société mère **ARTES S.A « Automobile Réseau Tunisien et Services »** (ex Renault Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250 000 DT créée le 24 février 1947.
L'activité de la société consiste dans la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque « Renault » et le service après-vente.
- ✓ La société **ARTEGROS S.A** est une société anonyme constituée en septembre 1998 ayant pour objet **l'importation et la vente en gros** des pièces de rechange des marques Renault et Nissan.
Le capital social de « ARTEGROS » s'élève à 5 000 000 DT. **La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de l'exercice 2010 pour un montant de 4 950 000 DT réservée à la société « ARTES ».**
- ✓ La société **ADEV S.A.R.L « Automobiles et Développement »** est une société à responsabilité limitée au capital de 5 000 000 DT créée en fin 2005 et entrée en exploitation en 2006.
Elle a pour objet la vente en détail des véhicules et des pièces de rechanges de la marque Nissan et le service après-vente.
- ✓ La société **AUTRONIC S.A** est une société anonyme de nationalité française, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 10 avril 2000. Son capital s'élève au 31 décembre 2010 à 3 000 000 DT.
Elle a pour objet la fabrication de tout équipement électronique, principalement **destiné à l'automobile de même que la commercialisation desdits équipements, essentiellement à l'étranger.**
- ✓ La **société ARTIMO S.A.R.L « ARTES Immobilière »** est une société à responsabilité limitée au capital de 19 050 000 DT, fondée en 2008. **La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de l'exercice 2010 pour un montant de 2 400 000 DT réservée aux sociétés « ARTEGROS » et « ADEV » respectivement pour 2 000 000 DT et 400 000 DT. L'activité de la société est la promotion immobilière.**
- ✓ La société **VEDEV S.A.R.L « Véhicules et Développement »** est une société à responsabilité limitée au capital de 150 000 DT créée en 2012. Elle a pour objet la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange et le service après-vente.
- ✓ La société **SIDEV S.A** est une société anonyme **d'investissement et de développement SICAR** au capital de 15 000 000 DT créée le 23 mars 2017. La société a **procédé à l'augmentation de son capital au cours de l'exercice 2021 pour un montant de 15 000 000 DT réservée aux sociétés « ARTES », « ARTEGROS », « ADEV » et DALMAS respectivement pour 10 000 000 DT, 2 000 000 DT, 2 000 000 DT et 1 000 000 DT.**
Par ailleurs, elle a **procédé à l'augmentation de son capital social au cours de 2022 pour émettre 120 000 nouvelles actions d'un montant total de 12 000 000 DT, réservé respectivement aux sociétés « ARTES » pour 10 000 000 DT et « ADEV » pour 2 000 000 DT.**
En 2025, **une nouvelle augmentation de capital a été réalisée par l'émission de 100 000 actions supplémentaires, pour un montant total de 10 000 000 DT, intégralement souscrites par la société « ARTES ».**
- ✓ La société **VOLGA MOTORS EX WALLYS SERVICES** est une société à responsabilité limitée au capital de 20 000 DT créée en 2014. Elle a pour objet la réalisation de toutes les activités d'importation et de **commercialisation des véhicules automobiles ainsi que les activités s'y rattachant telles que l'importation et la vente des pièces de rechange et le service après-vente.**
La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 4 980 000 DT réservée à la société « ARTES » à hauteur de 4 880 400 DT et « ARTEGROS » à hauteur de 99 600 DT.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

II.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe ARTES sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II.2 Principes de consolidation

II.2.1 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

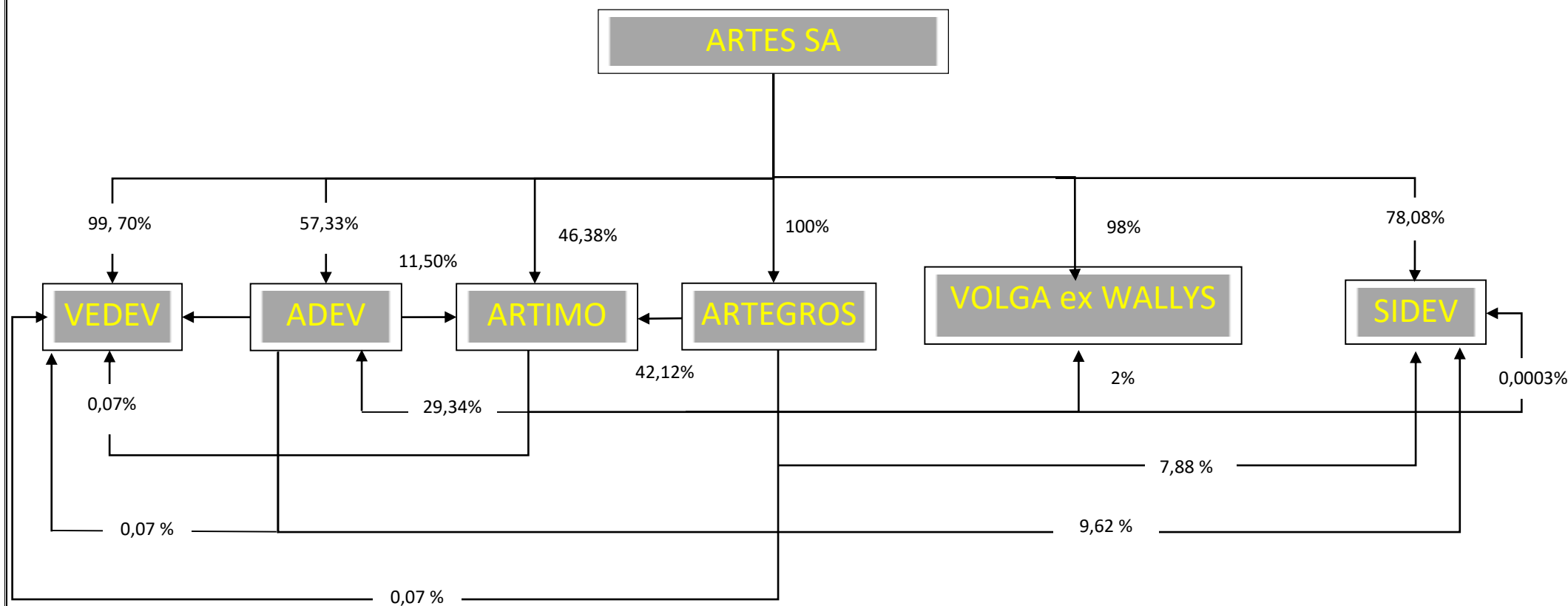
Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés dont le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Toutefois, conformément au paragraphe 10 de la NCT 36, un investisseur peut soit perdre son influence notable sur une entreprise associée mais conserve, en totalité ou en partie, sa participation ; soit l'entreprise associée est soumise à des restrictions durables et significatives qui limitent considérablement sa capacité à transférer des fonds à l'investisseur. **À cette date, l'investisseur doit arrêter d'utiliser la méthode de la mise en équivalence et la valeur comptable de la participation devient son coût pour la suite.**

Le périmètre de consolidation du groupe ARTES est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2 Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ARTES et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Le Groupe ARTES détient 48,99% du capital de la société AUTRONIC S.A, cette dernière est qualifiée entreprise associée du fait qu'il y ait un autre actionnaire qui y détient 51% et qui exerce le contrôle effectif de la société. C'est pourquoi la société AUTRONIC S.A a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

A partir de l'exercice 2023, le groupe ARTES cesse d'avoir une influence notable sur la société « AUTRONIC » et en conséquence elle ne fait plus partie du périmètre de consolidation dudit groupe, ce qui signifie que la méthode de mise en équivalence n'est plus appropriée.

A cette date, la valeur comptable de cette participation devient son coût.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	2025			2024		
	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation
ARTEGROS	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ADEV	86,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	86,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ARTIMO	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
VEDEV	99,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SIDEV	95,58%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	94,52%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
VOLGA ex WALLYS SERVICES	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

L'intégration globale consiste à regrouper ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère ARTES S.A et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La convention de permanence des méthodes exige que la durée des exercices et toute différence entre les dates de clôture soient les mêmes d'un exercice à l'autre.

II.2.6 Ecart d'acquisition « Goodwill négatif »

Le 24 Février 2022, la filiale SIDEV a décidé une augmentation de son capital social de 12 000 000 DT. Cette augmentation a été inégalement souscrite par les associés, sociétés « ARTES » et « ADEV », qui s'est traduite par un accroissement du pourcentage d'intérêt du groupe. Ce type d'opération est assimilé à une acquisition partielle de titres et se traduit par la constatation d'un écart d'acquisition.

Pour des mesures de simplification la date de calcul de l'écart d'acquisition utilisée est le 01/01/2022 et a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition négatif de 67 826 DT. Cet écart d'acquisition négatif a été totalement résorbé en 2022.

II.3 Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- ✓ Hypothèse de la **continuité de l'exploitation** ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention du coût historique ; et
- ✓ Convention de l'unité monétaire.

II.3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Libellé	Taux
Constructions	5%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériel et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

II.3.2 Les Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2-2.

II.3.3 Stocks

Les stocks du groupe ARTES sont composés de véhicules neufs et de pièces de rechange. Les stocks sont valorisés à leurs prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport et les frais d'assurance, de transit et de fret, et le cas échéant, les droits d'enregistrement.

II.3.4.Revenus

Les revenus sont, soit les entrées de fonds ou autres augmentations d'**actif d'une entreprise**, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la **prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent** dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe. Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

II.3.5.Impôt exigible et différé

Les sociétés du Groupe ARTES sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie. Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat :

- ✓ Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible ;
- ✓ Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

III NOTES EXPLICATIVES

III.1 Pourcentage d'intérêts du groupe

L'analyse du portefeuille titres de participation du Groupe ARTES permet de fixer les pourcentages d'intérêts suivants :

Société	2025		2024		2023	
	%	%	%	%	%	%
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt
ARTES	NA	100,00%	NA	100%	NA	100%
ARTEGROS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ADEV	86,67%	86,67%	86,67%	86,67%	86,67%	86,67%
ARTIMO	100,00%	98,47%	100,00%	98,47%	100,00%	98,47%
VEDEV	99,90%	99,89%	99,90%	99,89%	99,90%	99,89%
SIDEV	95,58%	94,30%	94,52%	92,94%	94,52%	92,94%
WALLY SERVICE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

III.2 Bilan consolidé

(Les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien « DT »)

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur nette des immobilisations s'élève à 6 698 314 DT au 31 décembre 2025 contre 12 585 122 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Catégorie	Valeur brute au 31/12/2024	Acquisitions	Reclassement/ Cessions	Valeur brute au 31/12/2025	Amortissements cumulés au 31/12/2024	Dotation aux amortissements	Reprise sur cession	Amortissements cumulés au 31/12/2025	Valeur comptable nette au 31/12/2025
Concession marque	1 000 000	-	-	1 000 000	(977 671)	(20 527)	-	(998 198)	1 802
Logiciels	1 819 499	34 308	-	1 853 806	(1 807 712)	(717)	-	(1 808 428)	45 378
Fonds commercial	750	-	-	750	-	-	-	-	750
Total Immobilisations Incorporelles	2 820 249	34 308	-	2 854 556	(2 785 383)	(21 244)	-	(2 806 626)	47 930
Terrains	7 976 790	159 700	(5 401 779)	2 734 712	-	-	-	-	2 734 712
Constructions	6 564 593	-	-	6 564 593	(4 772 015)	(275 782)	-	(5 047 797)	1 516 797
AAI des constructions	5 463 419	116 948	-	5 580 367	(4 207 792)	(209 685)	-	(4 417 478)	1 162 890
Matériel industriel	1 298 066	-	-	1 298 066	(1 230 697)	(19 667)	-	(1 250 364)	47 702
Outillage industriel	251 039	22 538	-	273 577	(200 975)	(17 192)	-	(218 167)	55 410
Matériel de transport	2 271 105	264 577	(104 861)	2 430 821	(1 787 396)	(237 683)	104 861	(1 920 218)	510 603
Equipement de bureau	1 014 950	-	-	1 014 950	(975 873)	(6 805)	-	(982 678)	32 272
Autres immob corporelles	181 938	6 210	-	188 148	(183 995)	(974)	-	(184 969)	3 179
Matériel informatique	1 653 831	51 069	-	1 704 900	(1 544 650)	(63 684)	-	(1 608 334)	96 566
AAI divers	493 014	150	-	493 164	(355 534)	(32 507)	-	(388 041)	105 123
Immobilisations en cours	779 436	9 535	(264 842)	524 129	(138 996)	-	-	(138 996)	385 134
Avances et acompte sur immobilisations corporelles	20 917	-	-	20 917	(20 917)	-	-	(20 917)	-
Total Immobilisations corporelles	27 969 097	630 727	(5 771 482)	22 828 343	(15 418 841)	(863 980)	104 861	(16 177 959)	6 650 384
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	30 789 346	665 035	(5 771 482)	25 682 899	(18 204 223)	(885 224)	104 861	(18 984 585)	6 698 314

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net de 34 527 535 DT au 31 décembre 2025 contre un solde de 42 149 965 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Titres de participation	33 902 575	40 625 005
- GIPA	7 000 035	7 000 035
- MED OIL COMPANY	5 000 000	5 000 000
- TRANSPPOOL	2 999 944	2 999 944
- Sté Briqueterie Jbel Ouset	777 730	7 500 160
- Sté BBM	4 500 000	4 500 000
- Sté Carthago	12 000 056	12 000 056
- UIB	1 485 714	1 485 714
- ASTREE	117 755	117 755
- Compagnie Internationale de leasing	21 241	21 241
- Autres titres	100	100
Dépôts et cautionnements	131 775	131 775
Titres immobilisés	1 500 000	1 500 000
Immobilisations financières brutes	35 534 350	42 256 780
Provision pour dépréciation immobilisations financières	(1 006 815)	(106 815)
Immobilisations financières nettes	34 527 535	42 149 965

Note 3 : Actifs d'impôt différés

Les actifs d'impôts différés présentent un solde de 1 254 357 DT au 31 décembre 2025 contre un solde de 1 567 242 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Actif d'impôt différé ARTES	903 982	1 094 224
Actif d'impôt différé ARTEGROS	276 635	398 389
Actif d'impôt différé ADEV	73 740	74 629
Actif d'impôt différé	1 254 357	1 567 242

Note 4 : Stocks

Les stocks présentent un solde net de 135 667 759 DT au 31 décembre 2025 contre un solde de 109 770 354 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Véhicules neufs	124 860 543	101 362 052
Pièces de rechange	13 377 930	12 135 752
Encours atelier	165 855	84 468
Total des stock brut	138 404 328	113 582 272
Provision Pièces de rechange	(2 736 569)	(3 811 918)
Total des stock net	135 667 759	109 770 354

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 27 781 202 DT au 31 décembre 2025 contre un solde de 18 367 297 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Clients VN et APV	26 390 900	16 189 677
Clients effets à recevoir	3 171 463	3 958 781
Clients douteux	113 383	113 383
Total brut	29 675 746	20 261 841
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 894 544)	(1 894 544)
Total net	27 781 202	18 367 297

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 10 947 086 DT au 31 décembre 2025 contre un solde de 8 768 904 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Report d'impôts et taxes	5 189 620	5 350 077
Compte de régularisation actifs	2 279 253	2 930 932
Autres débiteurs divers	3 357 569	264 868
Personnels avances	307 224	274 585
Produits à recevoir	-	135 022
Fournisseurs débiteurs	105	105
Provision pour dépréciation des autres actifs	(186 685)	(186 685)
Total	10 947 086	8 768 904

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 103 581 537 DT au 31 décembre 2025 contre un solde de 152 750 123 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Titres de placements ARTES	47 800 000	91 500 000
Titres de placements ARTIMO	34 677 060	33 677 060
Titres de placements ADEV	1 500 000	12 200 000
Titres de placements ARTEGROS	10 000 000	6 500 000
Titres de placements VOLGA Motors ex Wallys Services	8 000 000	7 500 000
Titres de placements TITRE SICAV	1 374 477	1 153 063
Titres de placements VEDEV	230 000	220 000
Total	103 581 537	152 750 123

Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de 68 211 664 DT au 31 décembre 2025 contre un solde de 41 326 489 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Comptes bancaires débiteurs	67 118 509	40 816 086
Effets à l'encaissement	1 013 785	447 774
Chèques à encaisser	61 693	46 923
Caisses	14 318	14 633
CCP	331	331
Carte bancaire	3 028	742
Total	68 211 664	41 326 489

Note 9 : Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés du groupe au 31 décembre 2025 se présentent comme suit :

	Capital	Réserves	Résultat	Total	Intérêts des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31/12/2024	38 250 000	142 780 615	42 191 994	223 222 609	6 716 637	229 939 246
Affectation		42 191 994	-42 191 994	-		-
Résultat de l'exercice			41 287 718	41 287 718	273 071	41 560 789
Dividendes ARTES		(30 600 000)		(30 600 000)		(30 600 000)
Dividendes ADEV				-	(399 926)	(399 926)
Dividendes ARTEGROS				-	(120)	(120)
Correction comptable de la société VEDEV		(590)		(590)	-	(590)
Variation du % d'intérêts suite à une augmentation de capital		9 136		9 136	(40 630)	(31 494)
Capitaux propres au 31/12/2025	38 250 000	154 381 155	41 287 718	233 918 873	6 549 032	240 467 905

Note 10 : Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires présentent un solde de 6 549 032 DT au 31 décembre 2025 contre un solde de 6 716 637 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ARTEGROS</i>	1 386	1 315
- dans les réserves	1 221	1 140
- dans le résultat	165	175
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ADEV</i>	3 685 373	3 961 346
- dans les réserves	3 561 419	3 559 377
- dans le résultat	123 954	401 969
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ARTIMO</i>	267 782	242 428
- dans les réserves	242 428	209 955
- dans le résultat	25 354	32 473
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de VEDEV</i>	233	233
- dans les réserves	232	222
- dans le résultat	1	11
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de SIDEV</i>	2 594 258	2 511 315
- dans les réserves	2 470 659	2 455 593
- dans le résultat	123 599	55 723
Total des intérêts minoritaires	6 549 032	6 716 637
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	6 275 961	6 226 287
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	273 071	490 350

Note 11 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risque et charges présentent un solde de 1 000 000 DT au 31 décembre 2025 contre un solde de 600 000 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Provisions pour risques et charges	1 000 000	600 000
Total	1 000 000	600 000

Note 12 : Passifs d'impôts différés

Les passifs d'impôts différés présentent un solde de 234 000 DT au 31 décembre 2025 contre un solde de 234 000 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Passif d'impôt différé ARTES	234 000	234 000
Total	234 000	234 000

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de 121 099 804 DT au 31 décembre 2025 contre un solde de 144 743 489 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Effets à payer	58 531 301	101 616 688
Fournisseurs VN, APV, divers et autres fournisseurs	(25 008 279)	(5 339 802)
Fournisseurs - factures non encore parvenues	87 569 172	48 458 993
Fournisseurs retenus de garanties	53 221	53 221
Avances aux fournisseurs	(45 611)	(45 611)
Total	121 099 804	144 743 489

Note 14 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 25 872 828 DT au 31 décembre 2025 contre un solde de 11 853 433 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Impôts et taxes à payer	6 689 930	7 191 774
Comptes de régularisations passifs	2 680 499	3 357 362
CNSS	709 943	675 687
Créditeurs divers	70 726	42 901
Assurances au personnel	44 960	70 281
Personnels à payer	96 775	83 925
Clients Créditeurs	15 579 095	430 903
Dividende à payer	900	600
Total	25 872 828	11 853 433

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de 67 968 DT au 31 décembre 2025 contre un solde de 31 447 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Comptes bancaires créditeurs	67 968	31 447
Total	67 968	31 447

III. 3. Etat de résultat consolidé

Note 16 : Revenus

Les revenus s'élèvent à 339 080 045 DT en 2025 contre 307 457 210 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Ventes de véhicules neufs	311 192 881	280 994 466
Ventes de pièces de rechange y compris huile	27 485 892	26 427 696
Ventes travaux atelier	2 271 932	2 204 421
Ventes garanties	2 396 684	1 795 748
Ventes de matériels extérieurs pour VN	87 286	66 400
RRR accordés sur garanties	(751 488)	(562 753)
RRR accordés sur ventes de pièces de rechanges y compris huiles	(3 593 250)	(3 449 621)
RRR accordés sur ventes de VN	(9 890)	(19 147)
Total	339 080 045	307 457 210

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 960 555 DT en 2025 contre 583 664 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Transfert de charges	677 281	369 111
Autres activités et revenus des immeubles	272 466	158 929
Ventes déchets	10 808	23 378
Locations immeubles	-	32 246
Total	960 555	583 664

Note 18 : Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées s'élèvent à 299 426 580 DT en 2025 contre 280 066 581 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Achats de VN	214 898 478	194 362 616
Frais liés à l'achats de VN	66 592 185	70 674 662
Achats de pièces de rechanges	12 980 678	11 013 586
Frais liés à l'achats de pièces de rechanges	3 723 344	3 278 495
Achats d'huiles	2 161 589	1 865 007
RRR obtenus sur achats de VN	(518 257)	(722 507)
RRR obtenus sur achats de pièces de rechanges	(411 437)	(405 278)
Total	299 426 580	280 066 581

Note 19 : Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent à 1 171 659 DT en 2025 contre 1 071 599 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Achats non stockés de matières et fournitures	678 028	600 741
Achats de diverses fournitures de bureaux et d'entretiens	319 570	323 962
Achats de carburants	174 061	146 896
Total	1 171 659	1 071 599

Note 20 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 9 112 915 DT en 2025 contre 8 851 056 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Salaires brut	7 442 089	7 109 186
Charges sociales	1 260 908	1 203 463
Autres charges de personnels	409 919	538 407
Total	9 112 915	8 851 056

Note 21 : Dotations aux Amortissements et aux Provisions nettes des reprises

La dotation aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élève à 1 176 686 DT en 2025 contre 2 753 141 DT en 2024 et se détaille comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 155 265	-
Dotations aux provisions pour dépréciation titres de participation	900 000	100 000
Dotations aux amortissements des immobilisations	885 224	989 656
Dotations aux amortissements "Goodwill"	43 067	43 067
Reprises sur provisions stocks	(1 075 350)	(161 158)
Reprise sur provisions des frais de surestaries	(700 000)	-
Résorption "Goodwill négatif"	(31 520)	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	115 516
Dotations aux provisions sur stocks	-	966 060
Dotations aux provisions des frais de surestaries	-	700 000
Total	1 176 686	2 753 141

Note 22 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 6 543 515 DT en 2025 contre 5 859 684 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Rémunérations d'intermédiaire et honoraires	1 614 023	1 392 071
Publicités et Documentations	1 436 799	1 320 823
Charges d'impôts et taxes	1 164 286	1 115 650
Locations	1 030 088	849 355
Missions et Déplacements	284 679	275 438
Autres Charges et prestations	267 448	193 618
Jetons de présence débiteurs	261 250	190 000
Primes d'assurance	223 746	234 477
Entretiens et réparations	217 146	269 252
Rémunérations comité d'audit	40 750	5 000
Dons	3 300	14 000
Total	6 543 515	5 859 684

Note 23 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 131 141 DT en 2025 contre (144 795) DT en 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Gains de change	152 276	12 031
Agios et intérêts bancaires	29 891	(106 815)
Pertes de change	(51 026)	(50 011)
Total	131 141	(144 795)

Note 24 : Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 14 598 271 DT en 2025 contre 12 562 926 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Intérêts de placements	14 312 392	12 308 157
Dividendes reçus	285 879	254 769
Total	14 598 271	12 562 926

Note 25 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 2 172 938 DT en 2025 contre 1 699 239 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Plus-Value sur cessions de valeurs mobilières	2 052 570	1 459 850
Gains exceptionnels	117 119	37 692
Différences de règlements créditeurs	3 155	757
Plus-Value sur cessions d'immobilisations	94	200 940
Total	2 172 938	1 699 239

Note 26 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 3 088 380 DT en 2025 contre 506 264 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Pertes exceptionnelles	2 807 117	79 855
Différences de règlements débiteurs	259 536	384 460
Moins-Value sur cession d'immobilisations	21 727	41 949
Total	3 088 380	506 264

Note 27 : Impôts différés

Les impôts différés s'élèvent à (312 886) DT en 2025 contre 523 469 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Impôt différé ARTES	(190 242)	369 355
Impôt différé ARTEGROS	(121 756)	156 767
Impôt différé ADEV	(888)	(2 653)
Impôts différés	(312 886)	523 469

III.4 Etat de flux de trésorerie consolidé

Note 28 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTES	470 356	1 830 635
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTIMO	323 402	317 150
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTEGROS	21 524	570 073
Dotation aux amortissements et aux provisions ADEV	69 630	51 681
Dotations aux amortissements "Goodwill"	43 067	43 067
Dotation aux amortissements et aux provisions VOLGA ex WALLYSE SERVICES	311	1 693
Dotations aux provisions pour risques et charges ARTES	1 155 265	-
Dotations aux provisions pour dépréciation titres de participation SIDEV	900 000	100 000
Reprise de provision ARTEGROS	(542 285)	(161 158)
Reprise de provision ARTES	(1 233 064)	-
Résorption "Goodwill négatif"	(31 520)	-
Total	1 176 686	2 753 141

Note 29 : Variation des actifs

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	Variation
Stocks	138 404 328	113 582 272	(24 822 056)
Créances clients	29 675 746	20 261 841	(9 413 905)
Autres actifs	11 133 771	8 955 589	(2 178 182)
Total	179 213 845	142 799 702	(36 414 143)

Note 30 : Variation des passifs

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	Variation
Fournisseurs et comptes rattachés	121 099 804	144 743 489	(23 643 685)
Autres dettes	25 117 564	11 153 433	13 964 131
Total	146 217 368	155 896 922	(9 679 554)

Note 31 : Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTES	(478 777)	(220 366)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTIMO	(99 700)	(2 595 412)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ADEV	(86 558)	(86 850)
Total	(665 035)	(2 902 628)

Note 32 : +/- values sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(21 633)	158 991
Total	(21 633)	158 991

Note 33 : Encaissements pour cessions d'immobilisations corporelles

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	5 644 988	158 991
Total	5 644 988	158 991

Note 34 : Encaissements pour cessions d'immobilisations financières

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Encaissements pour cession d'immobilisations financières	6 722 430	2 929 670
Total	6 722 430	2 929 670

Note 35 : Dividendes versés par la société mère

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Dividendes ARTES	30 600 000	19 125 000
Total	30 600 000	19 125 000

Note 36 : Dividendes versés aux minoritaires des sociétés consolidées

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Dividendes ADEV	(399 926)	(266 600)
Dividendes ARTEGROS	(120)	(180)
Dividendes SIDEV	-	(229 990)
Total	(400 016)	(496 770)

Note 37 : Correction comptable de la Société VEDEV

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Correction comptable de la société VEDEV	(590)	-
Total	(590)	-

Note 38 : Encaissement subvention d'investissement de la société ARTES

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Encaissement sur Subvention d'investissement	-	200 000
Total	-	200 000

Note 39 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Comptes bancaires débiteurs	67 118 509	40 816 086
Titres de placements ARTIMO	34 677 060	33 677 060
Effets à l'encaissement	1 013 785	447 774
Titres de placements TITRE SICAV	1 374 477	1 153 063
Chèques à encaisser	61 693	46 923
Titres de placements VEDEV	230 000	220 000
Caisses	14 318	14 633
CCP	331	331
Comptes bancaires créditeurs	(67 968)	(31 447)
Titres de placements ARTES	47 800 000	91 500 000
Titres de placements ARTEGROS	10 000 000	6 500 000
Titres de placements ADEV	1 500 000	12 200 000
Titres de placements VOLGA Motors ex Wallys Services	8 000 000	7 500 000
Carte bancaire	3 028	742
Total	171 725 235	194 045 165

III.5 Engagement hors bilan

Engagements donnés	Valeur Totale	Tiers	Provisions
Cautions douanières, cautions sur marchés définitives et provisoires données par la société ARTES SA	4 931 773	4 931 773	-
Total	4 931 773	4 931 773	-

III.6 Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre des exercices 2025 et 2024 se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	41 287 718	42 191 994
Nombre d'actions	38 250 000	38 250 000
Nombre par action	1,079	1,103

Le nombre d'actions en circulation est détaillé comme suit :

Libellé	Actions émises	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital
Nombre d'actions	38 250 000	1	38 250 000	38 250 000

III.7 Evénements postérieurs

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 17 Avril 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires de la société mère **ARTES S.A**
39, Avenue Kheireddine Pacha
1002 Tunis Belvédère

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué **l'audit des états financiers consolidés du Groupe ARTES (« le groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.** Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (part du groupe) de 233 918 873 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice (part du groupe) s'élevant à 41 287 718 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour **l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.**

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre **opinion d'audit.**

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, **et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.**

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Reconnaissance des revenus

Description de la question clé de l'audit :

Les revenus figurent à l'état de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour un montant de 339 080 045 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat consolidé. Ce poste est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 311 192 881 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers du groupe.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clés pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration de la société mère est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société mère ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 26 mai 2026

Les commissaires aux comptes

**Société DATN – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited**

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Tarek Sahli

Mohamed Imed Loukil